



**Observatoire de la Famille**

**Rapport sur l'enquête 2011**

**« Parent et orientation scolaire  
dans le Calvados »**

**Rapport réalisé par Gillonne Desquesnes**

**Sociologue - CERReV**

**(Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les  
Vulnérabilités)**

**Université de Caen Basse-Normandie**

**Union Départementale des Associations Familiales du Calvados**

**49 rue de Lion sur mer – 14000 Caen**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>I. Contexte de l'enquête</b>	<b>4</b>
<b>II. Objectifs de l'enquête</b>	<b>5</b>
<b>III. Méthode de l'enquête</b>	<b>6</b>
<b>1<sup>ERE</sup> PARTIE</b>	<b>7</b>
<b>BREF PORTRAIT DES FAMILLES ENQUETEES</b>	<b>7</b>
<b>I. Les variables dites de quotas</b>	<b>7</b>
<b>II. Le redressement de l'échantillon par pondération</b>	<b>10</b>
<b>III. Les autres variables sociodémographiques</b>	<b>11</b>
<b>2<sup>EME</sup> PARTIE</b>	<b>13</b>
<b>REPRESENTATIONS DU PARCOURS</b>	<b>13</b>
<b>I. Représentations de l'orientation scolaire : le primat donné à l'épanouissement de l'enfant</b>	<b>13</b>
<b>II. Les différents acteurs de l'orientation scolaire</b>	<b>15</b>
<i>Les parents et la famille : un rôle soutenant dans l'aide à l'orientation</i>	15
<i>L'orientation scolaire des enfants : un processus anxigène et stressant</i>	18
<b>III. Une implication très forte des parents dans l'orientation scolaire malgré de multiples embuches</b>	<b>22</b>
<i>La prépondérance du dialogue avec l'enfant</i>	22
<i>Le rôle majeur des nouvelles technologies de l'information et de la communication</i>	24
<i>Un obstacle de taille : le manque d'information</i>	25
<i>Au final, une forte proportion de parents s'estimant en difficulté dans le processus d'orientation</i>	27
<i>L'orientation par défaut en relation avec les difficultés scolaires</i>	29
<i>Plus d'un parent sur deux a un enfant avec des difficultés scolaires</i>	30
<b>3<sup>EME</sup> PARTIE</b>	<b>32</b>
<b>ANALYSE DU CHOIX D'ORIENTATION</b>	<b>32</b>
<b>I. Les moments d'échange</b>	<b>32</b>
<i>Une alternance entre les temps « officiels » et les temps « spontanés »</i>	32
<b>II. Eléments déterminants du choix d'orientation</b>	<b>34</b>
<i>Le respect du choix de l'enfant et l'importance de la réussite scolaire</i>	34
<i>Une perception bien mitigée de l'accompagnement proposé par l'équipe éducative</i>	35
<i>Documentation et rencontres avec des professionnels : deux moyens essentiels</i>	37
<b>III. Un avis globalement positif sur le choix d'orientation</b>	<b>39</b>

<b>4<sup>EME</sup> PARTIE</b>	<b>41</b>
<b>REFLEXION DES FAMILLES SUR LES DISPOSITIFS D'AIDE A L'ORIENTATION SCOLAIRE</b>	<b>41</b>
<b>I. Connaissance des aides : la prépondérance du CIO</b>	<b>41</b>
<b>II. Recours aux aides et aux dispositifs</b>	<b>43</b>
<i>Un parent sur deux participe aux réunions</i>	43
<i>Des parents en quête d'informations sur les formations</i>	44
<b>CONCLUSION</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXE : QUESTIONNAIRE</b>	<b>50</b>

# Introduction

## I. Contexte de l'enquête

Régulièrement, les parents d'élèves de l'enseignement secondaire sont confrontés à des décisions d'orientation. Habituellement, on distingue trois paliers : troisième, seconde puis terminale. Il est attendu des parents qu'ils élaborent un projet avec l'enfant et émettent des souhaits ou vœux d'orientation. C'est ensuite au conseil de classe d'émettre un avis et de proposer une orientation<sup>1</sup>. Les paliers de fin de troisième et de seconde sont particulièrement cruciaux : les élèves et les parents ont à choisir une filière : générale, technologique ou professionnelle. Il faut aussi convenir d'une voie : scolaire ou par alternance (contrat d'apprentissage), certaines voies étant plus ou moins réversibles.

Les décisions d'orientation se prennent en concertation avec l'enfant, premier concerné, ainsi qu'avec la communauté éducative dont les interlocuteurs sont nombreux : enseignants, professeurs principaux<sup>2</sup>, conseillers d'orientation professionnelle, directeurs d'établissement scolaire, *etc*<sup>3</sup>.. Il ne s'agit pas, loin s'en faut, d'imposer une orientation qui irait à l'encontre du projet personnel et professionnel du jeune. C'est par le dialogue entre l'enfant, ses parents et l'équipe éducative que peut émerger et se construire le projet de l'enfant tout en respectant ses aspirations, ses goûts, sa personnalité et, bien sûr, en tenant compte de ses résultats scolaires. Elaborer un projet scolaire et professionnel, selon les psychologues de l'orientation, c'est projeter une image possible de soi (ce que l'on veut être), le projet a à voir avec l'identité individuelle.

Dans le processus d'orientation, objet de cette enquête, les parents occupent une place essentielle. De leur implication dans l'accompagnement de l'enfant dépend l'orientation réussie et le succès scolaire de ce dernier. L'orientation scolaire est considéré ici comme « le fait d'accompagner, d'aider son enfant à trouver les études qui le conduiront vers le métier qu'il aime ». Dans le rapport du Haut Conseil pour l'éducation<sup>4</sup>, l'orientation scolaire réussie

---

<sup>1</sup> Principes exprimés dans la loi du 11 juillet 1975 ou loi HABY. En cas de désaccord, les parents peuvent rencontrer le directeur d'établissement puis entamer une procédure d'appel. Une décision définitive est alors prise par un jury extérieur à l'établissement.

<sup>2</sup> Le rôle du professeur principal en matière d'orientation scolaire dans les collèges et les lycées est défini par la circulaire de 1993. Il s'occupe de l'orientation scolaire des élèves parallèlement au chef d'établissement et au conseiller d'orientation psychologue.

<sup>3</sup> C'est dans la loi du 10 juillet 1989 (dite loi Jospin) que l'on trouve affirmée la notion de « projet d'orientation scolaire, universitaire et professionnel » qui s'élabore « en fonction des aspirations et des capacités [des élèves] avec l'aide des parents, des enseignants, des personnels d'orientation et des professionnels compétents ».

<sup>4</sup> Haut Conseil pour l'éducation, *L'éducation scolaire. Bilan des résultats de l'Ecole-2008*.

est définie de façon similaire : elle « *doit permettre à chacun d'exploiter tout son potentiel et de s'insérer professionnellement* ».

La scolarité des enfants (choix de l'établissement scolaire, aide aux devoirs, *etc.*) est devenue un domaine d'intervention de la famille et l'orientation scolaire en fait partie. Depuis plusieurs années déjà, l'école montre une position d'ouverture à l'égard des parents et instaure de nouvelles modalités de relations afin que ces derniers puissent avoir une meilleure connaissance de son fonctionnement, de ses dispositifs et de ses différents acteurs. Les parents sont aussi informés du rôle qu'ils ont à jouer auprès de leurs enfants et des contacts parents-enseignants sont régulièrement organisés pour présenter le contenu des disciplines ou faire le point sur les résultats scolaires. C'est ainsi, comme le souligne si justement Dominique Glasman<sup>5</sup>, que les parents d'aujourd'hui sont considérés comme des « partenaires » de l'école<sup>6</sup>. Cela étant, selon l'auteur, si les parents sont des partenaires des représentants de l'institution scolaire, il n'y « ni équivalence, ni homologie de position ».

## **II. Objectifs de l'enquête**

Le thème de l'orientation scolaire concerne les UDAF, engagées auprès des familles à la fois pour mieux les comprendre et pour défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Récemment, l'UNAF a mené, au plan national, une vaste enquête qualitative auprès d'un échantillon de jeunes et de leurs parents afin de mettre en lumière les dysfonctionnements à l'œuvre dans l'orientation scolaire et émettre un avis auprès des instances publiques<sup>7</sup>. Cette enquête a également permis de faire émerger quatre grands types de parcours d'orientation.

Dans la continuité de ce travail, l'enquête menée dans le département du Calvados vise à obtenir des éléments de connaissance pour en savoir davantage sur la manière dont les familles vivent ou ont vécu l'orientation scolaire de leur(s) enfant(s), la manière dont s'est déroulée ce processus, les choix qu'elles ont été amenées à faire et le rôle des divers professionnels.

---

<sup>5</sup> D. Glasman, « Quelques interrogations sur le mot d'ordre 'd'implication des familles dans l'école' ». [http://18b-gouttedor.scola.ac-paris.fr/IMG/pdf/article\\_de\\_glasman\\_1998.pdf](http://18b-gouttedor.scola.ac-paris.fr/IMG/pdf/article_de_glasman_1998.pdf)

<sup>6</sup> La notion de « partenaires » comme celle de « communauté éducative » ont été affirmées dans la loi du 10 juillet 1989, les parents étant membres à part entière de la communauté éducative.

[http://18b-gouttedor.scola.ac-paris.fr/IMG/pdf/article\\_de\\_glasman\\_1998.pdf](http://18b-gouttedor.scola.ac-paris.fr/IMG/pdf/article_de_glasman_1998.pdf)

<sup>7</sup> *L'orientation scolaire vécue par les jeunes et leurs parents*. Etude qualitative, UNAF, n°2, Paris.

Le premier objectif de l'enquête vise à cerner les représentations que les familles ont du parcours, autrement dit du processus d'orientation scolaire. Il s'agit d'identifier le rôle des parents, de cerner la manière dont s'impliquent les familles, les moyens qu'elles utilisent mais également les obstacles qu'elles rencontrent.

Le deuxième objectif de l'enquête consiste à mettre à jour la manière dont se sont effectués les choix d'orientation scolaire. Quels ont été les éléments pris en compte par les parents dans ce processus décisionnel ? A quel moment ?

Enfin, le troisième objectif de l'enquête est d'analyser les représentations que les parents ont des dispositifs d'aide à l'orientation scolaire. Il s'agit notamment d'évaluer leur connaissance, leur utilisation et leur opinion des divers dispositifs existants et des différents acteurs institutionnels.

### **III. Méthode de l'enquête**

La population cible pour cette enquête est l'ensemble des ménages résidant dans le département du Calvados et dont l'enfant benjamin est âgé d'au moins 11 ans. Durant l'été 2011, un questionnaire a été soumis, par voie postale, à 3 000 ménages correspondant à ces critères, *via* un fichier CAF. Le questionnaire est national et repose sur un partenariat entre l'UNAF et la CNAF.

Au final, 331 questionnaires ont été renvoyés, soit un taux de retour de 11 %. Les résultats de l'enquête portent sur les réponses des 330 questionnaires exploitables. Ce sont très majoritairement des femmes qui ont répondu à l'enquête (86%).

## 1<sup>ère</sup> partie

### Bref portrait des familles enquêtées

#### I. Les variables dites de quotas

Afin que les résultats obtenus sur l'échantillon puissent être généralisés à la population totale des familles ayant un enfant d'au moins 11 ans résidant dans le Calvados, l'échantillon doit être représentatif de cette population sur un certain nombre de caractéristiques. Autrement dit, la répartition des familles de l'échantillon sur ces caractéristiques doit être proche de la répartition de l'ensemble des familles du Calvados. L'UNAF préconise que trois des critères suivants, appelés aussi critères de quotas, soient retenus dans la réalisation de cette enquête :

1/ Le type de famille :

- Famille monoparentale
- Famille biparentale

2/ L'âge de la personne de référence du ménage<sup>8</sup> en trois modalités :

- Moins de 35 ans
- 35 à 44 ans
- 45 ans et plus

3/ La Catégorie socioprofessionnelle (CSP) de la personne de référence du ménage en quatre modalités :

- **CSP<sup>+</sup>**

Cette catégorie rassemble quatre CSP : agriculteurs, artisans-commerçants-chefs d'entreprise, professions libérales et cadres-ingénieurs-professeurs

- **Professions intermédiaires**

---

<sup>8</sup> Il s'agit de l'homme dans le cas d'un couple.

### - CSP

Cet ensemble réunit deux catégories socioprofessionnelles : employés et ouvriers

### - Sans activité professionnelle

Cette dernière catégorie regroupe divers statuts : personnes en recherche d'emploi, retraités, en arrêt maladie, étudiants, au foyer, et « autres cas »

### *Le type de famille*

Le recensement de la population de 1999, effectué par l'INSEE, donne des informations précieuses sur la répartition des familles avec un enfant de moins de 19 ans en fonction des trois grandes caractéristiques sus-citées.

<b>Enquêtes</b>	<b>Famille monoparentale</b>	<b>Famille biparentale</b>	<b>Total</b>
<b>Recensement France</b>	16,30%	83,70%	100%
<b>Recensement Calvados</b>	15,80%	84,20%	100%
<b>Enquête Parent et orientation scolaire</b>	<b>22,05%</b> soit 73 personnes	<b>77,95%</b> soit 258 personnes	100%

Si l'on compare les données du recensement avec celles obtenues dans l'enquête menée par l'UDAF du Calvados, on s'aperçoit que la proportion de familles monoparentales ayant répondu au questionnaire sur l'orientation scolaire est nettement supérieure (22,05) à celle fournie par le recensement (15,8 %).

### *L'âge*

Les personnes qui ont répondu à cette enquête sont âgées de 25 à 63 ans. L'âge du chef de ménage est compris entre 25 et 67 ans. La moyenne d'âge dans notre échantillon est de 46,35 ans.



Enquêtes	Moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 ans et plus	Total
Recensement France	25,10%	45,00%	29,80%	100%
Recensement Calvados	26,70%	44,70%	28,60%	100%
Enquête Parent et orientation scolaire	<b>1,21% soit 4 personnes</b>	<b>33,94% soit 112 personnes</b>	<b>64,85% soit 214 personnes</b>	100%

La comparaison de nos données avec celles du recensement fait état d'une très forte sur-représentation des catégories les plus âgées (45 ans et +), d'une légère sous-représentation des 35-44 ans et d'une importante sous-représentation des plus jeunes (moins de 35 ans). Ces derniers sont quasiment absents de l'échantillon.

#### *La catégorie socioprofessionnelle*

La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée dans notre échantillon est celle des employés (pour plus d'un tiers), puis celle des cadres (21,8 %).

Catégorie socioprofessionnelle dans l'enquête Parent et orientation scolaire		
	Effectif	%
Agriculteurs	0	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	44	13,30%
Cadres, professions libérales	72	21,80%
Professions intermédiaires, techniciens, contremaîtres	23	7%
Employés	112	<b>34%</b>
Ouvriers	61	<b>18,50%</b>
Retraités	2	0,60%
Inactifs	16	4,80%
<b>Total</b>	<b>330</b>	<b>100%</b>

<b>Enquêtes</b>	<b>CSP+</b>	<b>CSP intermédiaires</b>	<b>CSP-</b>	<b>Sans activité</b>	<b>Total</b>
<b>Recensement France</b>	24,50%	20,40%	49,20%	5,9%	100%
<b>Recensement Calvados</b>	21,80%	19,60%	53,50%	5,1%	100%
<b>Enquête Parent et orientation scolaire</b>	<b>35,10%</b>	<b>7%</b>	<b>52,40%</b>	5,5%	100%

Après avoir rassemblé les différentes catégories socioprofessionnelles en quatre modalités, il est possible de les comparer aux données du recensement.

Le tableau ci-dessus montre que les catégories supérieures dans notre échantillon sont sur-représentées alors que les professions intermédiaires sont en proportion nettement insuffisante. Ces dernières sont presque trois fois moins nombreuses que dans la population du Calvados. Les catégories les moins aisées sont quant à elles très légèrement sous-représentées.

## **II. Le redressement de l'échantillon par pondération<sup>9</sup>**

L'échantillon de cette enquête a pour caractéristiques principales :

- 1/ Une sur-représentation des familles monoparentales
- 2/ Une sous-représentation de la population jeune (moins de 35 ans et 35-45 ans) et *a contrario* une sur-représentation des plus âgés (plus de 45 ans)
- 3/ Une sous-représentation des professions intermédiaires et des milieux modestes

Les proportions observées dans cet échantillon ne correspondent pas aux différentes proportions de la population du Calvados et les résultats obtenus ne sont pas généralisables à celle-ci. Ainsi avons-nous procédé au redressement de l'échantillon par pondération.

Cette méthode statistique permet d'attribuer à chaque individu un poids en fonction de la catégorie à laquelle il appartient. Ce poids est supérieur à 1 si la catégorie n'est pas assez représentée et inférieur à 1 si la catégorie est sous-représentée. Le poids de chaque individu

---

<sup>9</sup> Merci à C. Le Van, Maître de conférences en sociologie à l'université de Caen et C. Coinaud, Ingénieur Support de la Plateforme Universitaire de Données de Caen pour leur aide technique.

est ainsi calculé pour chaque catégorie, ici pour les trois variables de quotas retenus par l'UNAF, à savoir l'âge en trois modalités, le type de famille en deux modalités et la catégorie socioprofessionnelle en quatre modalités. Notons que pour un seul questionnaire, certaines de ces trois variables n'ont pas été renseignées, nous avons dû l'éliminer, ce qui fait que l'échantillon final contient 330 questionnaires (sur un total de 331 reçus).

Pour l'ensemble des traitements effectués dans cette enquête (tris à plat et tris croisés), réalisés à l'aide du logiciel statistique SAS, la variable de pondération calculée a été appliquée. **Les résultats de cette enquête sont ainsi donnés en pourcentages pondérés, dit autrement, ils sont représentatifs de l'ensemble de la population du département.**

### III. Les autres variables sociodémographiques

Les femmes de la population enquêtée sont nettement sur-représentées. Celles-ci constituent plus de 4 /5<sup>ème</sup> des répondants. De façon générale, ce sont les femmes qui s'occupent des affaires familiales et des questions relatives à l'éducation des enfants.

Sexe		
Homme	46	14%
Femme	284	<b>86%</b>
<b>Total</b>	330	100%

La moyenne d'âge des enquêtés est, une fois pondérée, de 40,4 ans.

De façon un peu grossière, on peut dire que l'échantillon se divise en deux ensembles : d'un côté le groupe de familles ayant trois enfants ou plus (47,4%), de l'autre, le groupe de familles comptant deux enfants (44,4%). Les familles avec un seul enfant sont peu représentées dans l'échantillon.

Nombre d'enfants		
Un	26	8%
Deux	147	<b>44,50%</b>
Trois ou plus	157	<b>47,50%</b>
<b>Total</b>	330	100%

La moyenne d'âge du premier enfant est de 19,1 ans, la moyenne d'âge du second est de 15,5 ans et la moyenne d'âge du troisième est de 12,7 ans<sup>10</sup>.

Un quart de la population enquêtée a des enfants dont le benjamin a moins de 11 ans. Un tiers de la population a des enfants dont le benjamin a entre 11 et 14 ans et un quart entre 15 et 17. Presque la moitié des familles enquêtées ont des enfants dont l'aîné a entre 18 et 25 ans.

<b>Age de l'enfant le plus jeune</b>		
Moins de 11 ans	89	26,90%
11 à 14 ans	118	35,60%
15 à 17 ans	91	27,50%
18 à 25 ans	33	10%
<b>Total</b>	<b>330</b>	<b>100%</b>

<b>Age de l'enfant le plus âgé</b>		
11 à 14 ans	38	11,50%
15 à 17 ans	106	32%
18 à 25 ans	157	47,40%
Plus de 25 ans	30	9,10%
<b>Total</b>	<b>330</b>	<b>100%</b>

---

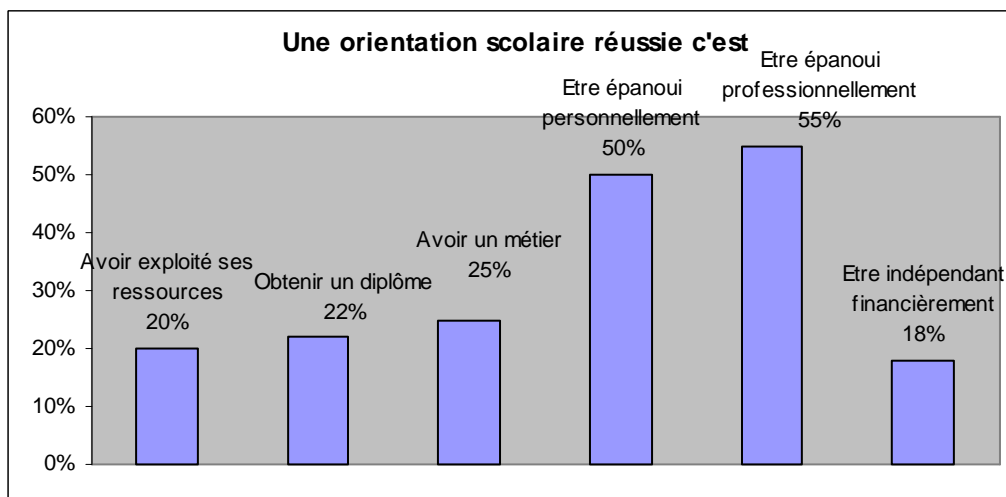
<sup>10</sup> La moyenne d'âge pour le quatrième enfant, non pris en compte dans les calculs qui vont suivre du fait de son faible effectif, est de 10,8 ans et de 9,07 ans pour le cinquième.

## 2<sup>ème</sup> partie

### Représentations du parcours

#### I. Représentations de l'orientation scolaire : le primat donné à l'épanouissement de l'enfant

Pour les personnes interviewées, une orientation scolaire réussie, c'est d'abord être épanoui professionnellement (55%) puis être épanoui sur un plan personnel (50%), puis avoir un métier (25%), obtenir un diplôme (22%), avoir exploité ses ressources (20%) et, en dernier lieu, être indépendant financièrement (18%). Les deux raisons les plus fréquentes concernent donc la question de l'épanouissement des enfants ou la réalisation de soi, valeur centrale des parents d'aujourd'hui, en particulier dans les classes aisées et intermédiaires<sup>11</sup>.



Ces manières de définir ce qu'est une orientation scolaire réussie diffèrent selon les catégories socioprofessionnelles des familles interviewées et leur niveau de diplôme. « Avoir exploité ses ressources » est, par exemple, une réponse donnée plus souvent par les catégories aisées et les professions intermédiaires, « être épanoui professionnellement » par les

<sup>11</sup> Comme le mettent en évidence notamment les travaux du sociologue de la famille François de Singly. L'auteur montre que la famille doit aider, *via* les relations, chacun de ses membres à se construire une identité personnelle et à se réaliser. Les parents jouent le rôle de « révélateurs » dans les relations éducatives avec leurs enfants. Dit autrement, les parents ont pour mission de mettre à jour l'identité de leur enfant par le biais d'une attention permanente et d'un environnement stable et protecteur. En bref, le parent devient ce que de Singly nomme un *coach*, qui fournit de façon personnalisée une aide à l'enfant (F. de Singly, *Le Soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996).

professions intermédiaires et les milieux modestes, « être autonome financièrement » par les classes les moins aisées.

Ces résultats sont peu différents en fonction du diplôme détenu par les parents. « Avoir un diplôme » est la réponse la plus souvent donnée par les personnes les moins diplômées et « être épanoui personnellement » est plutôt le choix de ceux qui ont fait des études supérieures. Comme on le verra dans l'ensemble du texte qui suit, le milieu social des parents exerce une forte influence sur le processus d'orientation scolaire comme l'ont montré les différents travaux des sociologues de l'éducation.

### Représentations d'une orientation scolaire réussie selon la catégorie socio-professionnelle

	Avoir exploité ses ressources	Obtenir un diplôme	Avoir un métier	Etre épanoui personnellement	Etre épanoui professionnellement	Etre indépendant financièrement
<b>CSP+</b>	<b>8%</b>	4%	5%	14%	9%	2%
<b>CSP intermédiaires</b>	<b>5%</b>	3%	5%	10%	<b>13%</b>	3%
<b>CSP-</b>	5%	<b>13%</b>	14%	23%	<b>31%</b>	<b>13%</b>
<b>Sans activité</b>	2%	2%	1%	3%	1%	0%

*Lecture : 8% des personnes interrogées et qui sont cadres estiment qu'une orientation réussie c'est avoir exploité ses ressources.*

*S'agissant d'une question à choix multiple, les pourcentages ne sont pas égaux à 100. Les chiffres en gras indiquent les résultats au test du khi2 qui sont significatifs, autrement dit montrant une relation entre les deux variables (ici la CSP et les aspects d'une orientation scolaire réussie).*

Les représentations d'une orientation scolaire réussie ne varient pas selon que les parents estiment ou pas avoir été en difficulté pour accompagner leur enfant. Cette variable a été construite à partir de la question 6 par regroupement des réponses en deux modalités : oui (au moins une réponse « très souvent » à chacun des quatre items ou deux réponses « assez souvent » aux quatre items) /non.

En difficulté ou pas, les parents estiment toujours que l'orientation scolaire réussie, c'est avant tout être épanoui sur un plan personnel et professionnel puis avoir un métier et un diplôme. Ce qui prime, encore une fois pour les parents, c'est l'équilibre psychologique de l'enfant dans sa vie future.

En revanche, on peut noter que les parents ayant le sentiment que l'orientation scolaire de leur enfant a été choisie librement (opposée à une orientation par défaut) ont des choix quelque peu différents : la réponse « avoir exploité ses ressources » est donnée par les parents dont l'enfant a une orientation par défaut, ceux qui ont une orientation choisie ne donnent pas cette réponse. « Être épanoui professionnellement » et « être autonome financièrement » sont des réponses liées en particulier à une orientation choisie.

Certains aspects de la représentation d'une orientation scolaire réussie varient enfin avec l'adéquation perçue de l'orientation scolaire pour son enfant. Les familles déclarant « avoir un métier » ne disent pas que l'orientation convient à leur premier enfant et celles qui déclarent que l'orientation convient à l'enfant ne choisissent pas cette réponse. Pour le second enfant, le choix « être épanoui professionnellement » n'est pas non plus associé à une orientation qui convient.

## **II. Les différents acteurs de l'orientation scolaire**

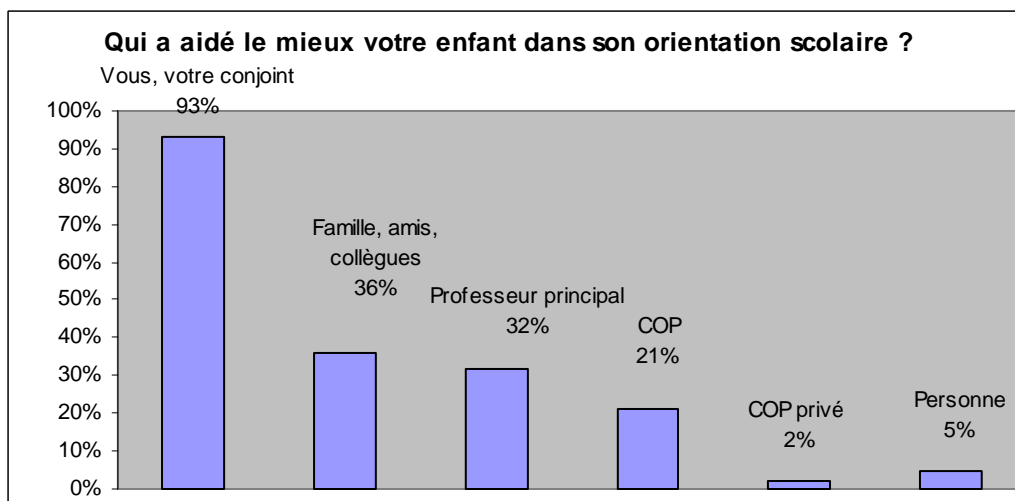
### ***Les parents et la famille : un rôle soutenant dans l'aide à l'orientation***

*Ego* ou son conjoint sont de loin les premières personnes impliquées dans l'orientation scolaire de l'enfant (95%) puis c'est la famille, les amis, les collègues (36%), le professeur principal (32%) et le Conseiller d'orientation psychologue (COP) (21%). Rappelons ici que la mission du conseiller d'orientation psychologue est d'informer les élèves et les parents d'élèves sur les différentes filières d'enseignement possibles et d'aider les jeunes à construire leur projet (scolaire et professionnel). Le conseiller d'orientation privé n'est pratiquement jamais cité. A noter que cinq pour cent des personnes interviewées mentionnent n'avoir impliqué personne dans l'orientation scolaire de leur enfant.

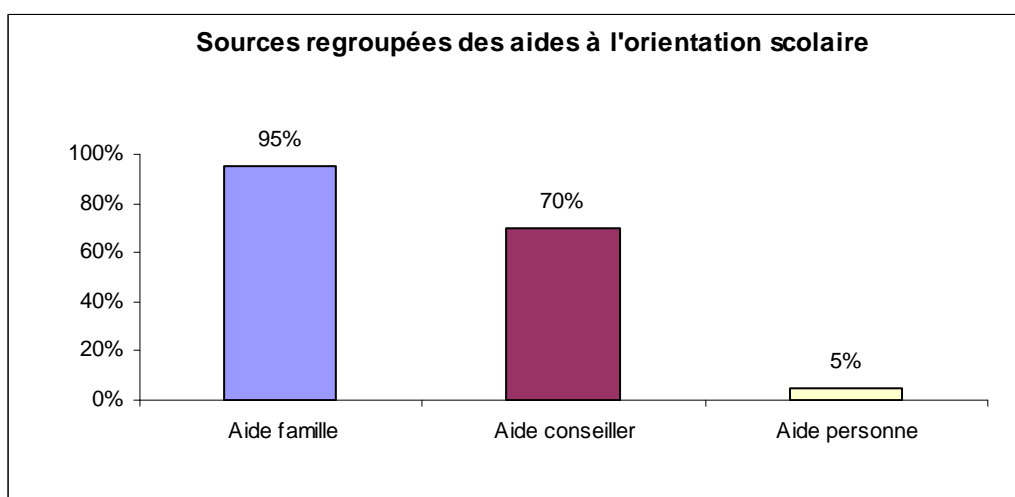
Le rôle structurant des parents dans l'aide à l'orientation scolaire n'est pas nouveau et a déjà été montré par de nombreuses enquêtes. Les parents sont en effet mentionnés bien avant les différents acteurs institutionnels qui interviennent dans le choix d'orientation<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Voir le *Bref* du CEREQ, septembre 2008 consacré aux Acteurs et territoires de l'orientation scolaire. Un exemple aquitain. Les résultats de l'enquête présentée sur les pratiques d'orientation en Dordogne montrent que 63% des élèves citent leurs parents, qualifiés par l'auteur « *d'acteurs profanes* » en matière d'orientation alors que les acteurs institutionnels (conseiller d'orientation, psychologues, enseignants) ne sont cités que par moins d'un tiers des élèves.



Si l'on observe le regroupement des réponses par grandes catégories, on s'aperçoit que c'est le réseau familial qui est mobilisé en premier (95%) suivi des divers conseillers (70%).



Les personnes impliquées dans l'orientation scolaire des enfants varient en fonction de la classe sociale d'appartenance : les milieux modestes sont ceux qui déclarent plus que la moyenne s'impliquer dans l'orientation scolaire de leur enfant. On est donc loin ici de la représentation stéréotypée selon laquelle les milieux populaires n'investissent pas la scolarité de leurs enfants. Les classes sociales favorisées comme les moins aisées sont celles qui disent impliquer la famille-les amis-les collègues. Les classes sociales défavorisées (on retrouve ce



résultat au niveau du diplôme) mentionnent l'aide des conseillers (professeur principal, conseiller d'orientation psychologue) plus fréquemment que les autres catégories sociales<sup>13</sup>.

### Aide reçue en matière d'orientation scolaire en fonction des catégories socioprofessionnelles

	CSP+	CSP intermédiaires	CSP-	Sans activité
<b>Vous, votre conjoint</b>	21%	19%	<b>48%</b>	5%
<b>Famille, amis, collègues</b>	<b>13%</b>	4%	<b>16%</b>	3%
<b>Professeur principal</b>	4%	10%	<b>16%</b>	2%
<b>Conseiller d'orientation psychologue</b>	4%	1 %	<b>15%</b>	1%
<b>Conseiller d'orientation/ psychologue privé</b>	0 %	0%	1%	0%
<b>Personne</b>	1%	1%	3%	1%

L'aide que les parents déclarent recevoir varie également selon le type de famille et il est intéressant de noter que les parents ne mentionnant aucune aide sont plus souvent, toute proportion gardée, des familles monoparentales. Ces dernières apparaissent plus en difficultés ou du moins plus fragilisées que les parents vivant à deux.

Cette implication des personnes aidantes est en lien avec le sentiment d'avoir été en difficulté pour accompagner son enfant : **les parents qui estiment avoir été en difficulté sont, plus que la moyenne, ceux qui impliquent la famille dans l'orientation de leur enfant ainsi que ceux qui ont impliqué un conseiller d'orientation psychologue ou un conseiller de manière générale.** On peut faire l'hypothèse que la multiplicité des acteurs, donc la multiplicité des points de vue, met les parents en difficulté dans l'aide à l'orientation qu'ils peuvent apporter à leurs enfants. Notons que dans les réponses libres données par les parents, la plupart d'entre eux précisent utiliser les ressources de leur propre réseau de relations : par exemple faire rencontrer à leurs enfants des professionnels de leur entourage familial et amical afin d'obtenir des informations complémentaires et issues de l'expérience vécue.

On note un lien entre le sentiment de manquer d'information pour bien accompagner son enfant et l'implication ou non des différentes personnes dans l'aide à l'orientation. **Les**

---

<sup>13</sup> D'après les résultats des recherches, les familles défavorisées interviennent moins que les familles favorisées dans le processus d'orientation, estimant que l'équipe éducative opérera le meilleur choix pour l'enfant (cf. Duru-Bellat M., Van Zanten A., *Sociologie de l'école*, Armand Colin, Paris, 2006).

parents qui disent avoir impliqué un conseiller (le professeur principal ou un conseiller d'orientation psychologue) sont les parents qui disent paradoxalement manquer d'information.

**Implication d'un conseiller et sentiment d'être en difficulté (répartition des réponses aux deux items)**

	Ne pas être en difficulté	Etre en difficulté
Non-implication d'un conseiller	20%	11%
Implication d'un conseiller	20%	49%

Notons que les parents qui ont une opinion négative de l'équipe éducative sont ceux qui impliquent la famille-les amis dans l'orientation scolaire de leur enfant ainsi qu'un conseiller.

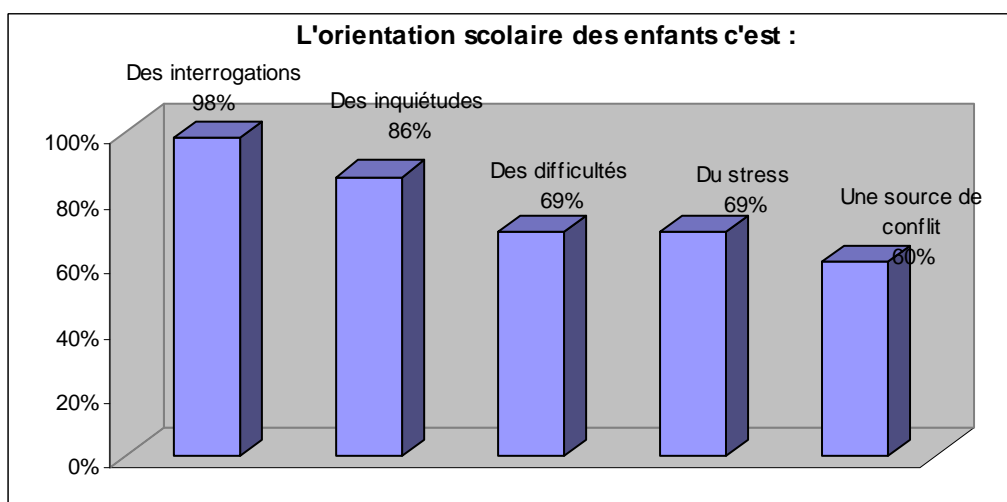
Les parents qui déclarent une orientation par défaut pour leur enfant sont ceux qui déclarent ne pas avoir impliqué la famille. L'implication du professeur principal est plutôt liée à l'orientation choisie.

### ***L'orientation scolaire des enfants : un processus anxiogène et stressant***

L'orientation scolaire des enfants donne lieu, pour les parents interrogés, à de nombreuses interrogations (98%) et inquiétudes (86%). Elle génère également du stress et des difficultés (chacun 69%). De façon nettement moins fréquente, elle est source de conflit (29%). Les résultats ne permettent pas de savoir si ces conflits ont lieu plutôt entre l'enfant et ses parents ou bien entre la famille et l'institution scolaire. Dans tous les cas, questionnement, inquiétude, stress, conflit traduisent ou témoignent d'une certaine souffrance chez les parents. En aucun cas, les parents sont indifférents ou se désintéressent du processus d'orientation scolaire de leurs enfants. Période sensible dans la vie des parents parce qu'elle constitue une période de transition dans le cours de l'existence, l'orientation est aussi un processus anxiogène en raison des difficultés d'accès à l'emploi des jeunes aujourd'hui<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup>L'insertion des jeunes dans le marché du travail demeure difficile : le taux de chômage des 15-24 ans, le plus élevé comparé aux autres tranches d'âge, s'élève, en 2009, en France métropolitaine, à 23,7%, dit autrement, presque un jeune sur quatre est à la recherche d'un emploi. Ces derniers sont plus atteints par le chômage lorsqu'ils sont peu qualifiés. Les contrats de travail temporaires (contrat à durée déterminée, intérim, contrat



*(Les réponses à cette question ont été recodées en deux modalités oui/non)*

Il existe une relation significative entre l'implication de certaines personnes et les sentiments générés par l'orientation scolaire : les parents qui impliquent la famille et les amis ont des inquiétudes et beaucoup de stress. Ils disent rencontrer moyennement de difficultés pour rassurer, encourager et renseigner l'enfant.

**En revanche, les parents qui impliquent le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue, donc un conseiller, sont ceux qui déclarent avoir beaucoup d'inquiétudes, des difficultés, du stress et, pour eux, l'orientation est une source de conflit très vive. En outre, ces mêmes parents déclarent des difficultés pour rassurer, encourager, renseigner et conseiller l'enfant.**

#### **Inquiétude et implication d'un conseiller (répartition des réponses aux deux items)**

	Pas d'inquiétude	Inquiétude
Non-implication d'un conseiller	10%	5%
Implication d'un conseiller	20%	65%

---

aidé, apprentissage), constituent la moitié des emplois occupés par les jeunes (Source : INSEE, enquête Emploi 2009).

### **Difficultés et implication d'un conseiller (répartition des réponses aux deux items)**

	<b>Pas de difficulté</b>	<b>Difficulté</b>
<b>Non-implication d'un conseiller</b>	12%	19%
<b>Implication d'un conseiller</b>	18%	<b>51%</b>

### **Stress et implication d'un conseiller (répartition des réponses aux deux items)**

	<b>Pas de stress</b>	<b>Stress</b>
<b>Non-implication d'un conseiller</b>	13%	19%
<b>Implication d'un conseiller</b>	17%	<b>51%</b>

Les parents qui déclarent du stress appartiennent plutôt aux catégories favorisées, ceux qui déclarent moins de stress sont plus souvent des parents des classes populaires mais ils connaissent plus de conflits liés à l'orientation scolaire. Là encore, on ne peut dire entre quels interlocuteurs se situent ces conflits. Ces résultats sont confirmés si l'on regarde les niveaux de diplômes des parents : la quasi-totalité des personnes sans diplôme et des personnes ayant uniquement le brevet des collèges sont celles qui expriment des difficultés, des inquiétudes et du stress.

Les familles monoparentales, quant à elles, déclarent pour 90% d'entre elles, du stress et des difficultés, ce qui laisse à penser que l'expérience de l'orientation scolaire est vécue plus difficilement par les parents élevant seuls leurs enfants comparés aux parents vivant en couple.

Il existe un lien entre ces divers sentiments et le manque d'information : 91% des personnes déclarant manquer d'information disent avoir des inquiétudes. En revanche, les personnes déclarant manquer d'information ne disent pas avoir, plus que la moyenne, des difficultés et connaître du stress.

Il existe aussi une relation entre les sentiments que suscite l'orientation scolaire (interrogations, inquiétudes, difficultés, stress et conflits) et la représentation qu'ont les parents du processus d'orientation :

- Les parents qui disent que pour eux, l'orientation scolaire réussie, c'est « exploiter les ressources » ne disent pas que l'orientation est source de conflit.
- Huit personnes sur dix ayant noté que l'orientation scolaire réussie c'est d'abord « obtenir un diplôme » disent avoir des difficultés, elles déclarent que, pour eux, c'est également une source de conflit et estiment rencontrer du stress.
- 85% des parents pour qui l'orientation réussie c'est « avoir un métier » connaissent des difficultés et l'orientation est aussi pour eux source de conflit. La même proportion déclare avoir du stress.
- Neuf personnes sur dix pour qui l'orientation réussie c'est « être épanoui personnellement » ont des inquiétudes, des difficultés et du stress.
- Les familles pour qui l'orientation scolaire réussie c'est « être épanoui professionnellement » sont celles qui ne déclarent ni inquiétudes, ni difficultés ni stress. L'orientation n'est pas non plus, selon elles, une source de conflit.
- Les parents qui déclarent que l'orientation réussie c'est « être indépendant financièrement » ont des inquiétudes mais pas de stress ni de conflit.

Finalement, les parents les plus anxieux, exprimant du stress, estimant avoir des difficultés et pour qui l'orientation est source de conflit sont plutôt ceux pour qui l'orientation réussie passe par deux impératifs : l'obtention d'un diplôme et le fait d'avoir en main un métier. En outre, ces parents accordent une place importante à l'épanouissement personnel du jeune dans sa vie future.

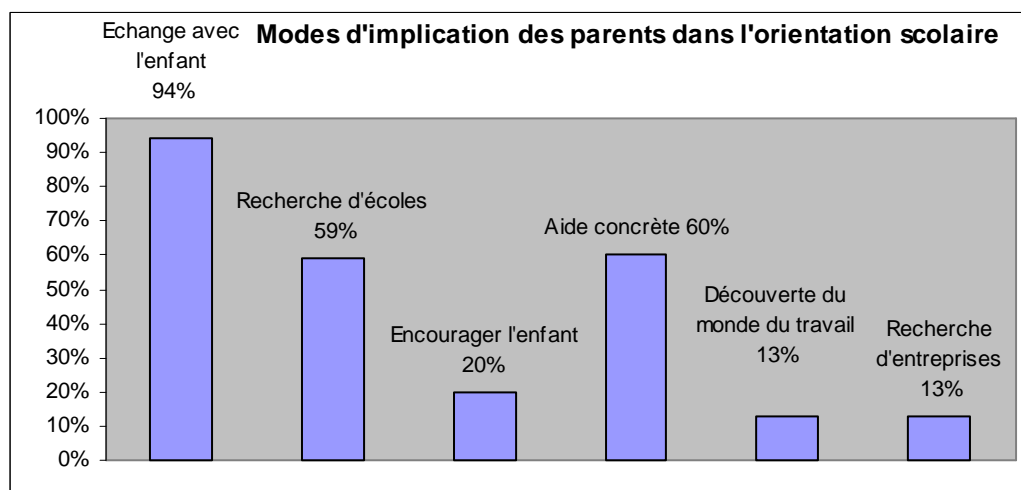
Les sentiments d'inquiétude et de stress sont plus souvent notés quand l'enfant le plus jeune a entre 11 et 14 ans et le stress lorsqu'il est plus âgé (15-17 ans). Cela étant, l'inquiétude, les difficultés, le stress et les conflits sont mentionnés plus fréquemment que la moyenne quand l'enfant le plus âgé a entre 18 et 25 ans et plus de 25 ans. Les parents se font donc du souci pour l'avenir de leurs enfants quel que soit leur âge.

Enfin, il est à retenir que l'orientation est vécue comme une source de conflits et entraîne des difficultés chez les familles ayant en particulier un enfant scolarisé au collège et en lycée professionnel, enseignement souffrant en France d'une mauvaise image de marque et fortement dévalorisé<sup>15</sup>. On peut penser que les conflits accrus chez les parents ayant un enfant dans la filière professionnelle sont dus au choix d'orientation plus précis, choix qui peut s'effectuer dans la précipitation pour les jeunes qui ne suivent pas la filière générale. De plus, certaines filières étant prises d'assaut, il est demandé aux jeunes de multiplier les choix d'orientation afin d'avoir une « solution de rechange ».

### III. Une implication très forte des parents dans l'orientation scolaire malgré de multiples embûches

#### *La prépondérance du dialogue avec l'enfant*

Comment les parents se sont-ils impliqués dans l'orientation scolaire de leur enfant ?



Echanger, dialoguer avec son enfant sur son choix d'orientation est la réponse la plus fréquemment donnée (94%) quelle que soit la catégorie sociale d'appartenance. Autrement dit, l'orientation ne s'impose pas de façon autoritaire par les parents<sup>16</sup>. Ensuite, les parents

<sup>15</sup> Comme l'explique Aziz Jellab, le lycée professionnel occupe une place de « dominée » dans l'enseignement français, ce pour diverses raisons : d'une part parce que le travail manuel est disqualifié, d'autre part parce que le lycée professionnel constitue « une voie de relégation pour les élèves en difficulté scolaire ». (A Jellab, « Les enseignants de lycée professionnel et leurs pratiques pédagogiques : entre lutte contre l'échec scolaire et mobilisation des élèves », *Revue française de sociologie*, 2005/2, vol. 46). [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=RFS\\_462\\_0295](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RFS_462_0295)

<sup>16</sup> On retrouve là les analyses de François de Singly sur la place de l'enfant dans la famille post moderne où ce dernier est considéré comme un véritable interlocuteur ou partenaire de ses parents. Ces derniers, rappelons-le, se doivent de découvrir les richesses de leur enfant pour l'aider à se développer.

aident à rechercher des écoles correspondant au choix d'orientation de l'enfant et, concrètement, accompagnent l'enfant lors de son inscription dans des établissements scolaires (59% chacun), par ailleurs c'est plutôt une réponse des catégories aisées et intermédiaires. En troisième lieu, certains parents, en particulier ceux de milieux favorisés dont l'enfant n'est pas en difficulté scolaire, encouragent leur enfant à poursuivre des études longues (20%). Enfin, dans une moindre mesure, ils aident à découvrir le monde du travail (également une réponse donnée par les catégories favorisées) et assistent l'enfant dans sa recherche d'entreprise pour sa formation en alternance (13% chacun). Ce dernier mode d'implication des parents est celui des catégories les moins aisées et des personnes les moins diplômées.

### Modes d'implication des parents en fonction des catégories socioprofessionnelles

	CSP+	CSP intermédiaires	CSP-	Sans activité
<b>Echange avec l'enfant</b>	20%	19%	50%	4%
<b>Rechercher des écoles</b>	11%	11%	34%	2%
<b>Encourager l'enfant à poursuivre des études longues</b>	6%	5%	8%	2%
<b>Aide concrète</b>	<b>13%</b>	<b>15%</b>	29%	3%
<b>Découverte du monde du travail</b>	<b>7%</b>	1%	4%	1%
<b>Recherche d'entreprises pour une formation en alternance</b>	1%	1%	<b>10%</b>	1%

(En gras, sont indiqués les résultats au test du khi2 qui sont significatifs, c'est-à-dire montrant une relation entre les deux variables).

Sans surprise, les familles qui disent ne pas échanger avec l'enfant sont celles pour qui l'orientation scolaire est une source de conflit importante.

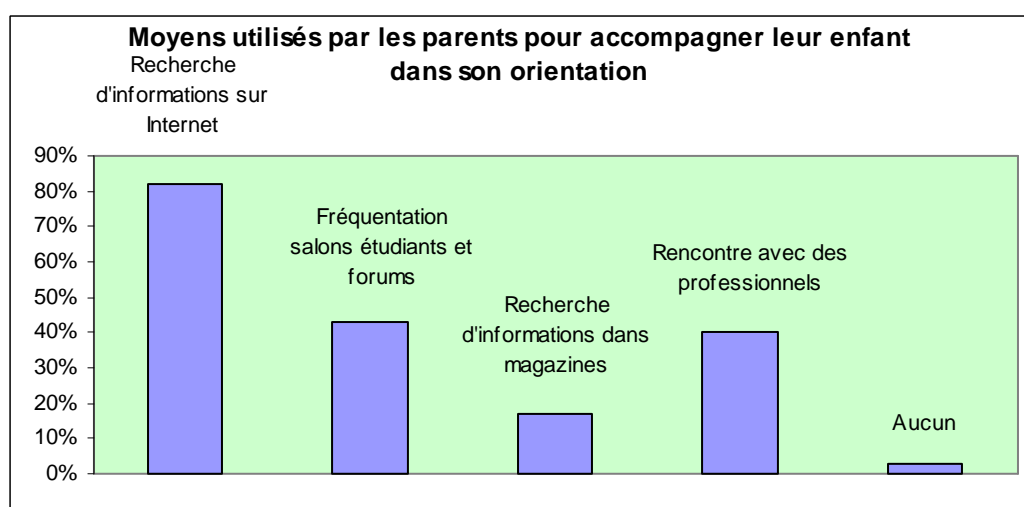
Les parents qui disent rechercher des écoles ne s'estiment pas en difficulté, ils déclarent avoir des interrogations et des inquiétudes modérées. L'orientation scolaire, selon eux, n'est pas vraiment une source de conflit.

*A contrario*, les familles qui disent s'impliquer en aidant concrètement leur enfant pour son inscription dans une école, aider à la découverte du monde du travail et rechercher des entreprises sont celles qui globalement s'estiment dans l'embarras pour accompagner leur enfant. Elles expriment de nombreuses inquiétudes, disent rencontrer des difficultés,

beaucoup de stress et, enfin, manquent d'information. En particulier, pour elles, rechercher une entreprise pour une formation en alternance est une source de conflit.

### **Le rôle majeur des nouvelles technologies de l'information et de la communication**

Les moyens utilisés par les parents pour aider leurs enfants dans leur orientation scolaire sont variés.



La méthode la plus fréquemment employée par les parents d'aujourd'hui est la recherche d'informations sur Internet (82%), puis de façon moindre, ils participent à des forums de rencontre avec des professionnels ou des salons d'étudiants (43%), principalement fréquentés par ceux qui ont des enfants dont le plus jeune a entre 11 et 14 ans. Puis ce sont les rencontres avec des professionnels (40%) qui sont citées par les parents interrogés. Enfin, ils recherchent des informations dans des magazines ou des revues spécialisées (17%). Trois pour cent estiment ne mobiliser aucun moyen.

Les techniques utilisées par les parents varient selon la classe sociale : les salons d'étudiants par exemple sont plutôt fréquentés par les catégories intermédiaires. La recherche d'informations dans les magazines est plutôt le fait des catégories supérieures et des professions intermédiaires (résultat confirmé par le niveau de diplôme : ceux qui sont les plus diplômés ont ce type de pratiques), la lecture de revues est moins utilisée par les classes modestes. Les rencontres avec les professionnels sont en lien avec les catégories



intermédiaires et surtout les milieux défavorisés (qui sont aussi les moins diplômés), les classes aisées sont celles qui utilisent le moins ce mode d'accompagnement.

### Moyens utilisés par les parents en fonction des catégories socioprofessionnelles

	CSP+	CSP intermédiaires	CSP-	Sans activité
<b>Recherche d'informations sur Internet</b>	17%	17%	42%	5%
<b>Fréquentation salons étudiants et forums</b>	7%	<b>11%</b>	23%	2%
<b>Recherche d'informations dans magazines</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	6%	1%
<b>Rencontre avec des professionnels</b>	6%	<b>11%</b>	<b>22%</b>	1%
<b>Aucun</b>	1%	0%	80%	0%

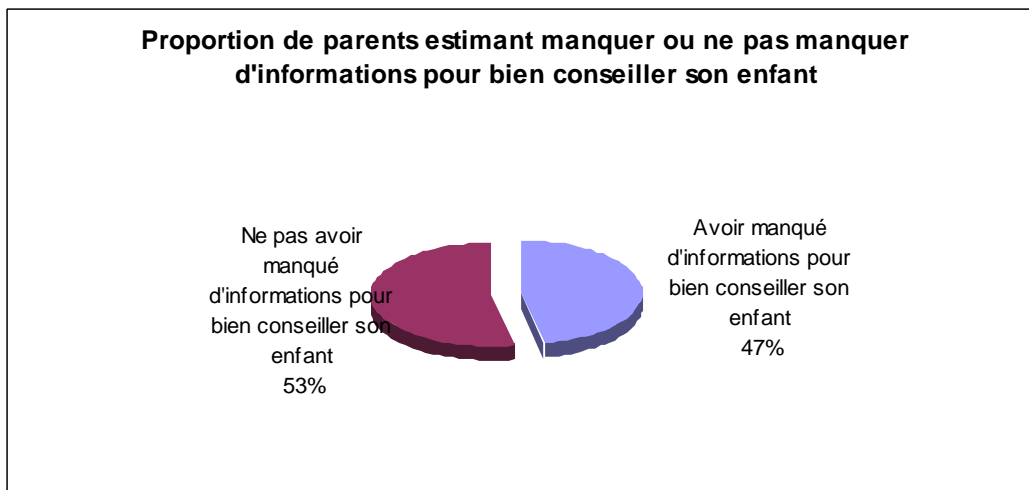
De même, il y a une relation significative entre les moyens utilisés et le manque d'information. Plus des deux tiers de ceux qui fréquentent les salons déclarent manquer d'information. De la même façon, ceux qui déclarent manquer d'information sont ceux qui rencontrent les professionnels. Les parents mettent donc en place des stratégies pour obtenir des informations pouvant les aider dans l'accompagnement qu'ils réalisent auprès de l'enfant dans son orientation<sup>17</sup>.

### ***Un obstacle de taille : le manque d'information***

Les parents estimant manquer d'informations pour bien conseiller leur enfant forment une petite moitié de l'échantillon.

---

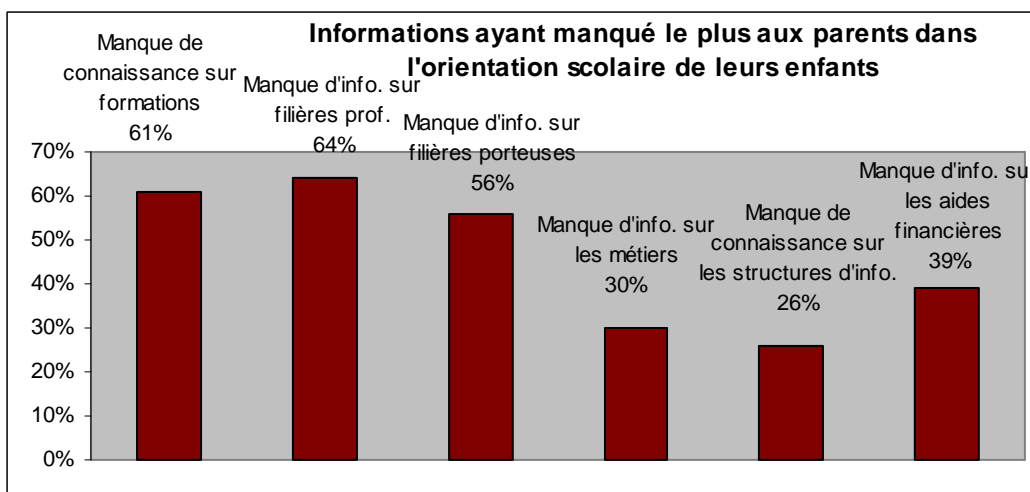
<sup>17</sup> Ce point est bien souligné par le sociologue Philippe Masson dans ses différents travaux sur l'orientation scolaire : les parents d'élèves utilisent tout à la fois les moyens d'informations proposés par l'institution scolaire mais aussi leurs propres moyens. (P. Masson, « Elèves, parents d'élèves et agents scolaires dans le processus d'orientation », *Revue française de sociologie*, XXXVIII, 1997, 119-142).



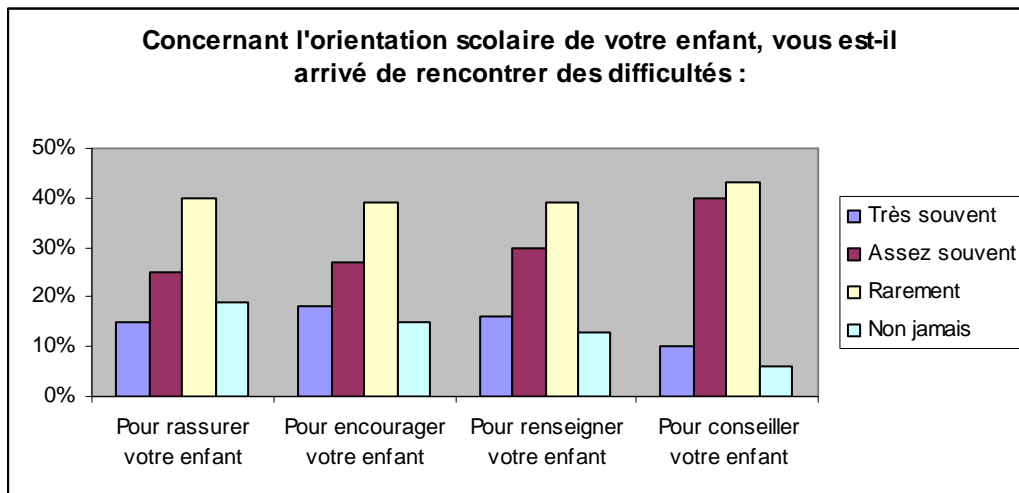
*(Cette variable a été construite à partir de la question 7 recodée en deux modalités oui/non)*

Le fait d'être informé ou pas n'entretient pas de lien avec les milieux sociaux des parents. Les parents vivant en couple sont ceux qui déclarent plus que les autres manquer d'information. Le fait d'être informé n'a pas de relation avec le fait que l'enfant ait une orientation par défaut.

Quand il leur est demandé quelles informations leur ont le plus manqué, les parents évoquent d'abord le manque d'information sur les filières professionnelles (64%), sur les formations existantes (61%) et sur les filières porteuses en matière de débouchés (56%). Dans une moindre mesure, ils mettent en avant le manque d'information sur les aides financières (39%), les métiers existants (30%) et les structures d'information sur l'orientation (26%).

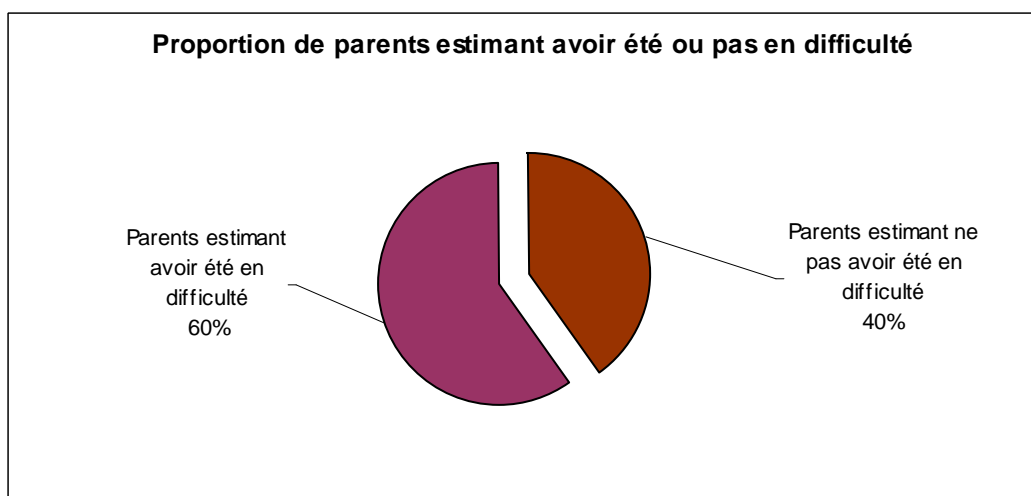


**Au final, une forte proportion de parents s'estimant en difficulté dans le processus d'orientation**



Environ un parent sur deux déclare avoir rencontré des difficultés en matière d'orientation scolaire d'abord dans le domaine du conseil (50% « très souvent » et « souvent » des difficultés) puis des renseignements (46%), des encouragements (45%) et enfin du soutien (rassurer ou tranquilliser, soit 40%).

A partir de cette question sur les diverses difficultés rencontrées par les parents dans l'accompagnement qu'ils mettent en place, a été construite la variable « se sentir en difficulté ».



Il est frappant de constater que six parents sur dix estiment être ou avoir été en difficulté pour accompagner leur enfant en matière d'orientation scolaire. Ces parents présentent en fait un profil bien particulier.

En premier lieu, on remarque que ceux qui s'estiment en difficulté sont de loin les parents les moins diplômés et titulaires d'un niveau V selon la classification INSEE (CAP-BEP). On note en outre que ce sont ceux qui ont des enfants scolarisés en lycée professionnel.

Les parents s'estimant dans l'embarras pour accompagner leur enfant sont aussi nettement ceux qui disent avoir de nombreuses difficultés, du stress, des inquiétudes et des conflits mais ce sentiment d'être en difficulté n'est pas lié au fait de manquer d'information ni au type de famille (monoparentale/biparentale), ni au nombre d'enfants. En revanche, **ce sentiment est en lien avec l'orientation par défaut d'un enfant et le fait d'avoir un enfant avec des problèmes scolaires.**

**Sentiment d'une orientation par défaut et être en difficulté  
(répartition des réponses aux deux items)**

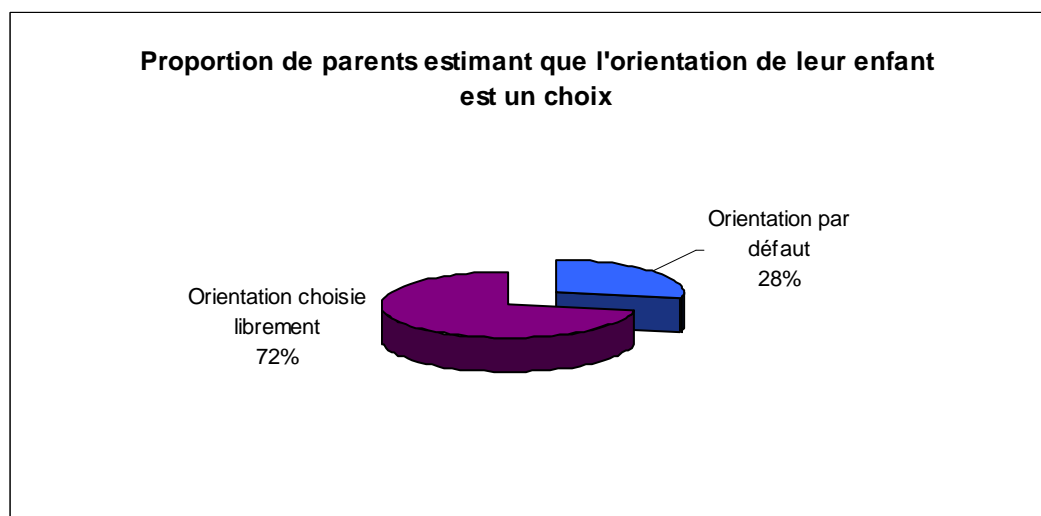
	Ne pas être en difficulté	Etre en difficulté
Orientation par défaut	7,00%	<b>21,00%</b>
Orientation choisie	<b>33,00%</b>	39,00%

**Avoir un enfant avec des difficultés scolaires et être en difficulté  
(répartition des réponses aux deux items)**

	Ne pas être en difficulté	Etre en difficulté
Avoir un enfant avec des difficultés scolaires	18,00%	<b>40,00%</b>
Ne pas avoir un enfant avec des difficultés scolaires	<b>22,00%</b>	18,00%

*(2% sont des non-réponses)*

## **L'orientation par défaut en relation avec les difficultés scolaires**



Presque les trois quarts des parents estiment que l'orientation de leur enfant a été choisie librement (72% contre 28%). Ces derniers expriment des inquiétudes, des difficultés et du stress, plus que la moyenne. Les catégories aisées sont celles qui mentionnent plus que les autres une orientation par défaut.

Les parents qui mentionnent une orientation par défaut sont ceux dont le premier enfant est au collège. Les résultats changent pour le second enfant : l'orientation par défaut est plutôt attribuée aux enfants qui sont en apprentissage et qui font des études supérieures. Pour le troisième enfant, l'orientation non choisie est liée à la scolarisation en lycée professionnel.

Les parents qui déclarent que l'orientation scolaire de leur enfant a été choisie librement sont plutôt les couples, les familles monoparentales ayant plus que les autres une orientation par défaut<sup>18</sup>. Ceux qui ont librement choisi leur orientation ont une opinion positive de l'équipe éducative et ceux qui ont une orientation par défaut ont un point de vue plutôt négatif sur la communauté éducative. Globalement, ceux qui disent avoir plutôt librement choisi l'orientation scolaire disent aussi avoir un enfant qui n'a pas de difficulté scolaire et **ceux qui ont une orientation par défaut ont plus que la moyenne un enfant avec des problèmes scolaires.**

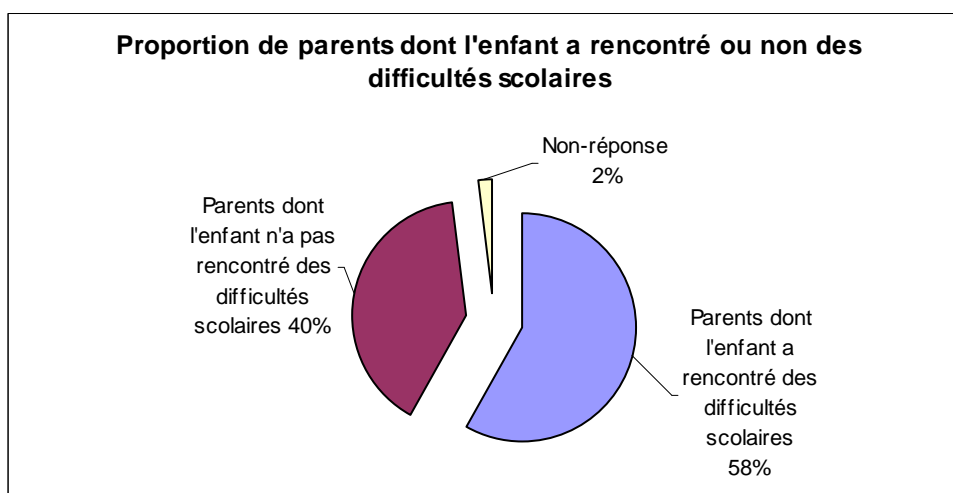
<sup>18</sup> Dans leur étude sur l'orientation scolaire réalisée à partir du suivi d'une cohorte de 27 000 élèves entrés en sixième en 1989, S. Roux et A. Davailon trouvent que la structure de la famille joue un rôle discriminant sur le choix et la décision d'orientation scolaire : les familles biparentales font plus souvent le choix d'une orientation générale que les familles monoparentales (mères élevant seules leurs enfants). (S. Roux, A. Davailon, « Le processus d'orientation en fin de troisième », *Education et formations*, n°60, juillet-août 2001).

	Orientation par défaut	Orientation choisie
Avoir un enfant avec des difficultés scolaires	19,00%	39,00%
Ne pas avoir un enfant avec des difficultés scolaires	8,00%	32,00%

(2% sont des non-réponses).

### **Plus d'un parent sur deux a un enfant avec des difficultés scolaires**

Plus de la moitié des parents interrogés estime que l'un de leurs enfants a rencontré des difficultés scolaires (58% contre 40%, 2% non-réponse). Avoir un enfant avec des problèmes scolaires contribue à ce que les parents vivent l'orientation comme une source de conflits.



Les milieux modestes sont ceux qui mentionnent plus que la moyenne avoir un enfant avec des difficultés scolaires ainsi que les cadres ; ceux qui ne mentionnent pas avoir un enfant avec des difficultés scolaires sont les catégories intermédiaires qui, traditionnellement, investissent dans l'école et pour qui l'école représente un enjeu essentiel en termes d'insertion professionnelle.

### Avoir un enfant avec des difficultés scolaires selon la catégorie socioprofessionnelle

	Avoir un enfant avec des difficultés scolaires	Ne pas avoir un enfant avec des difficultés scolaires
CSP+	13%	9%
CSP intermédiaires	5%	14%
CSP-	38%	15%
Sans activité	3%	3%

Il n'y a pas de lien entre le fait d'avoir un enfant avec des difficultés scolaires et le type de famille (monoparentale *versus* biparentale).

Enfin, on peut noter que les parents ayant un enfant avec des problèmes scolaires sont ceux dont l'enfant est scolarisé en lycée professionnel et en centre de formation d'apprentis.

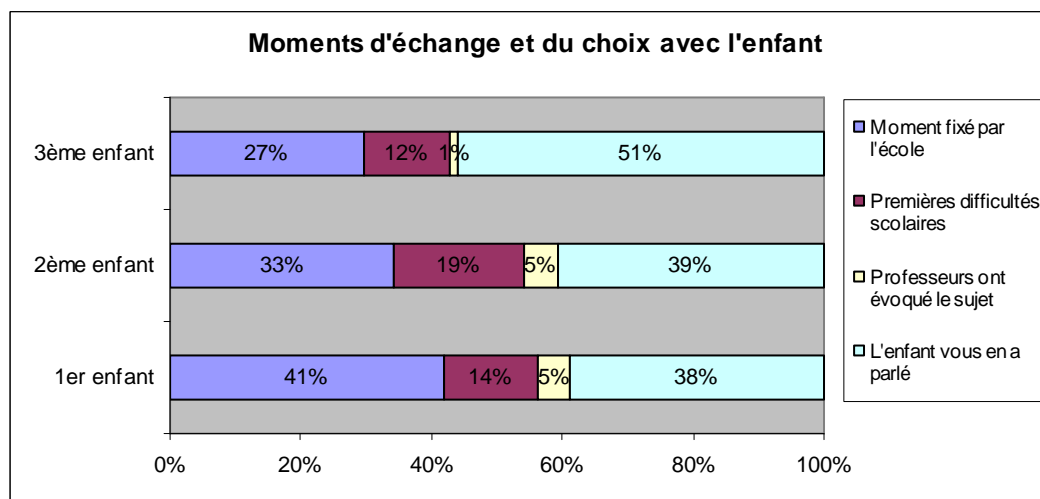
### 3<sup>ème</sup> partie

## Analyse du choix d'orientation

### I. Les moments d'échange

#### ***Une alternance entre les temps « officiels » et les temps « spontanés »***

Les moments où les parents se sont interrogés pour la première fois sur l'orientation scolaire de leur enfant sont, pour le premier enfant, le moment fixé par l'école pour le choix d'orientation (41%) puis lorsque l'enfant en a parlé aux parents (38%). De façon nettement moins fréquente, c'est lors des premières difficultés scolaires de l'enfant (14%) et de manière marginale lorsque les professeurs ont évoqué le sujet avec les parents (5%). Les temps s'inversent pour le second enfant puisque c'est d'abord lorsque l'enfant en parle (39%) puis au moment fixé par l'école (33%) et enfin lors de premières difficultés scolaires (19%). « Lorsque l'enfant en parle » devient la période dominante pour le troisième enfant (un parent sur deux). Les parents semblent donc plus à l'écoute du discours de l'enfant selon la place de celui-ci dans la fratrie et attendent moins les moments « officiels » pour échanger sur ce sujet.



Les personnes impliquées dans l'orientation varient selon les moments : l'implication du parent (pour le premier enfant) a lieu plutôt au moment fixé par l'école et lorsque se posent les premières difficultés scolaires ; l'implication du professeur principal à différents moments du parcours; le conseiller d'orientation psychologue aux moments déterminés par l'école et lors des premières difficultés scolaires. Pour le deuxième enfant : l'implication de la famille a



lieu plutôt lorsque les enseignants en parlent et à la demande de l'enfant ; l'implication du professeur principal plutôt au moment fixé par l'école et lorsque les professeurs en parlent ; le conseiller d'orientation psychologue au moment fixé par l'école.

Les sentiments que soulève l'orientation scolaire sont différents selon les moments. Pour le premier enfant par exemple, les parents manifestent le plus d'interrogations, d'inquiétudes, de difficultés et de stress au moment fixé par l'école et lorsque l'enfant évoque le sujet.

On note également que le moment où le parent parle la première fois d'orientation scolaire avec son enfant est en lien avec le fait que l'orientation scolaire convienne ou non à l'enfant. L'orientation convient bien au premier enfant lorsque les parents en ont parlé une première fois au moment fixé par l'école puis lorsque l'enfant aborde de lui-même le sujet. Il en est de même pour le second enfant.

Il existe un lien entre le moment où on parle la première fois d'orientation scolaire avec ses enfants et les moyens utilisés pour accompagner ses enfants. Pour le premier enfant, la recherche d'informations sur Internet se fait au moment fixé par l'école et lorsque l'enfant en parle spontanément, la fréquentation de salons a lieu plutôt au moment fixé par l'école, la rencontre avec des professionnels au moment fixé par l'école et lorsque l'enfant évoque le sujet. Les moments et les moyens mobilisés varient peu pour le second enfant.

Le temps où le parent parle la première fois d'orientation scolaire avec son enfant n'est pas indépendant des catégories sociales d'appartenance : les catégories aisées parlent plutôt de l'orientation scolaire au moment fixé par l'école et lorsque les professeurs évoquent le sujet, ce qui révèle une adhésion aux normes scolaires plus élevée. Les catégories intermédiaires au moment fixé par l'école et lors des premières difficultés scolaires. Les milieux défavorisés lors des premières difficultés et lorsque l'enfant en parle la première fois. Ces moments demeurent quasiment les mêmes pour le second enfant.

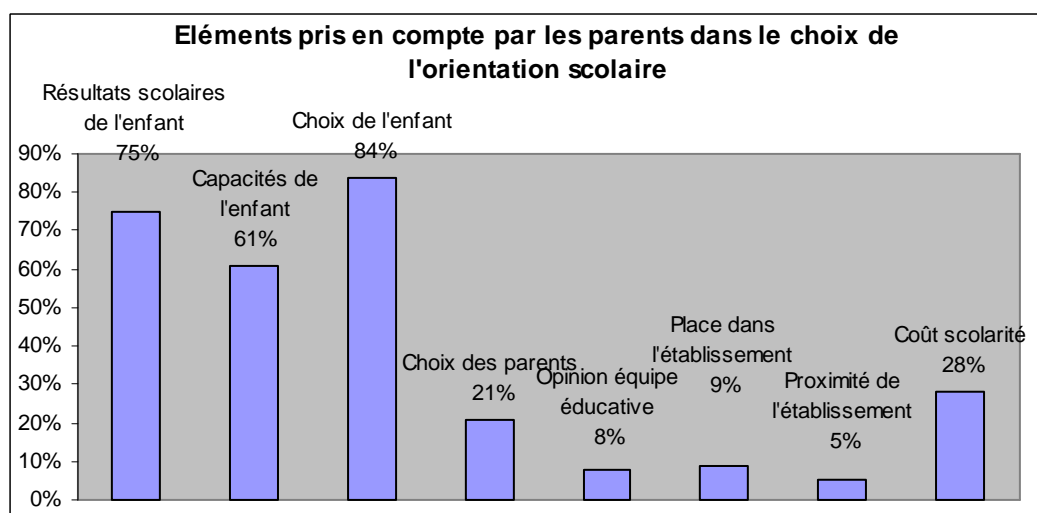
Quand les parents se sentent en difficulté dans l'orientation scolaire, ils ont plutôt tendance à en parler au moment fixé par l'école et lorsque apparaissent les premières difficultés scolaires quel que soit le rang de l'enfant.

L'opinion que les parents ont de l'équipe éducative varie en fonction des moments : on peut noter que le moment fixé par l'école et lors de l'apparition des premières difficultés scolaires de l'enfant sont des périodes particulièrement associées à une image négative de l'équipe éducative.

## II. Eléments déterminants du choix d'orientation

### ***Le respect du choix de l'enfant et l'importance de la réussite scolaire***

Les éléments qui comptent ou qui ont compté pour les parents dans le choix d'orientation scolaire sont avant toute chose le choix de l'enfant (84%) puis les performances scolaires de l'enfant (75%) et ses capacités (61%). Pour un peu plus d'un quart des personnes (28%), les coûts de la scolarité ou de la formation sont également à prendre en considération. De façon très peu fréquente, sont évoqués la place disponible dans les établissements (9%), l'opinion de l'équipe éducative (8%), la proximité de l'établissement (5%) et le choix des parents (2%). Alors qu'elle est souvent évoquée dans les différentes enquêtes comme pesant lourdement sur le processus d'orientation, la place dans les établissements, c'est-à-dire l'offre de formation disponible, est ici peu mentionnée par les parents comme le facteur géographique.



Les parents des classes aisées sont ceux pour qui les capacités de l'enfant sont les éléments importants dans la décision d'orientation, ils prennent moins en considération le

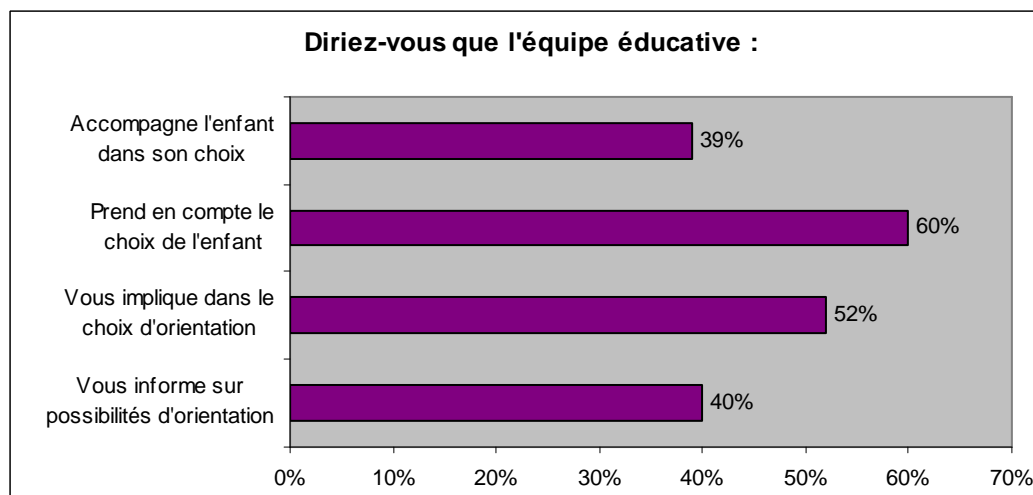
choix de l'enfant. Cette dernière réponse est plus souvent donnée par les catégories socioprofessionnelles intermédiaires et les familles issues de milieux modestes.

Il est intéressant de noter que les parents déclarant ne pas tenir compte des capacités de l'enfant (quel que soit son rang) sont ceux dont l'enfant a une orientation qui ne convient pas. A l'inverse, ceux qui indiquent le choix de l'enfant comme élément déterminant déclarent une orientation librement choisie. Les analyses croisées montrent également que ceux qui ne prennent pas en compte le choix de l'enfant mais jugent déterminant le coût de la scolarité sont ceux qui estiment être ou avoir été en difficulté.

**On note un lien entre le fait d'avoir un enfant avec des difficultés scolaires et le choix de l'enfant comme élément déterminant : ceux qui ont un enfant avec des difficultés scolaires ne disent pas que le choix de l'enfant a été un élément déterminant, inversement ceux qui mentionnent le choix de l'enfant comme élément déterminant mentionnent moins que les autres avoir eu un enfant avec des difficultés scolaires.**

### ***Une perception bien mitigée de l'accompagnement proposé par l'équipe éducative***

L'opinion des parents sur l'accompagnement proposé par l'équipe éducative est partagée.

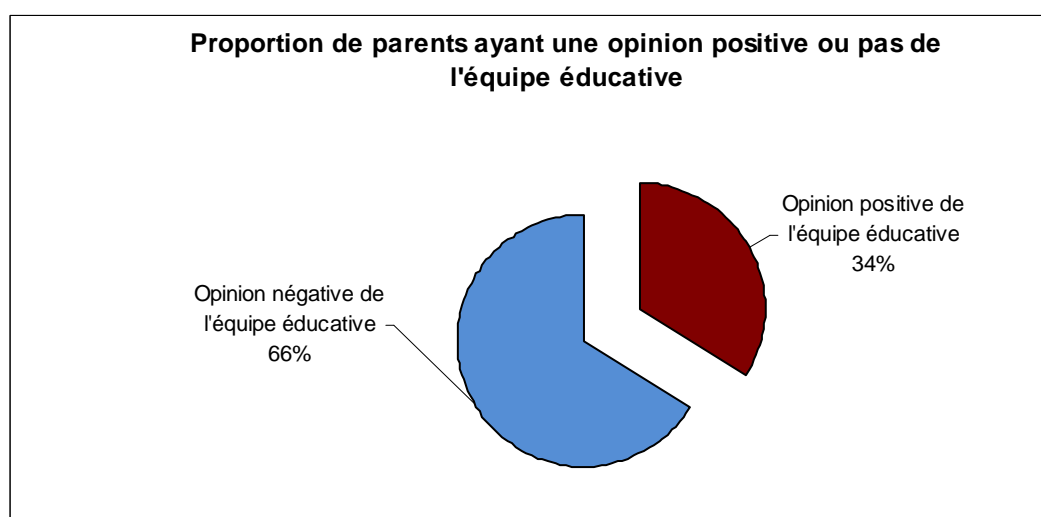


*(Les réponses à cette question ont été recodées en deux modalités oui/non)*

Une majorité de parents estime que l'équipe éducative, dont l'image est, rappelons le, globalement négative, prend en compte le choix d'orientation de l'enfant (60%).

Un parent sur deux pense avoir été impliqué dans le choix d'orientation. En revanche, quatre personnes sur dix estiment avoir été informées sur les possibilités d'orientation de l'enfant. La même proportion pense que l'équipe éducative a accompagné l'enfant dans son choix. Un parent raconte par exemple que « *le directeur du collège fait ce qu'il veut sans se soucier de l'élève et bloque les dossiers quand il n'est pas d'accord* ». Cela étant, quasiment les trois quarts des parents pensent que l'orientation de leur enfant a été choisie librement mais s'il est un fait saillant, c'est bien la perception très partagée par les parents de l'implication des différents acteurs de l'Education nationale en matière d'orientation scolaire.

L'analyse des réponses libres montre globalement beaucoup d'insatisfaction chez les parents quant à l'équipe éducative et l'institution scolaire. C'est en termes de « manque », « d'absence » et de « défaillance » que les parents s'expriment. Outre le manque d'information qui constitue le thème majeur, c'est le rôle de conseil des différents agents de l'institution scolaire qui est critiqué. « *Nous n'avons pas été bien conseillés* » constitue une expression récurrente. Les parents estiment aussi avoir manqué ou manquer de temps pour opérer un choix d'orientation avec leur enfant alors que la dimension temporelle est cruciale dans le processus de décision. Ils fustigent enfin le manque d'écoute individualisée des enseignants. On ne peut donc conclure qu'à un malentendu dans la relation institution scolaire/parents.



Les deux tiers des parents n'ont donc pas une opinion positive de l'équipe éducative (66% contre 34%).

Ces résultats rejoignent ceux obtenus dans l'étude qualitative menée par l'UNAF sur l'orientation scolaire qui montrent que les parents, comme les jeunes, ont une perception mitigée des différents acteurs de l'Education nationale, préoccupés avant tout par les performances scolaires des enfants et peu aidants en matière d'orientation.

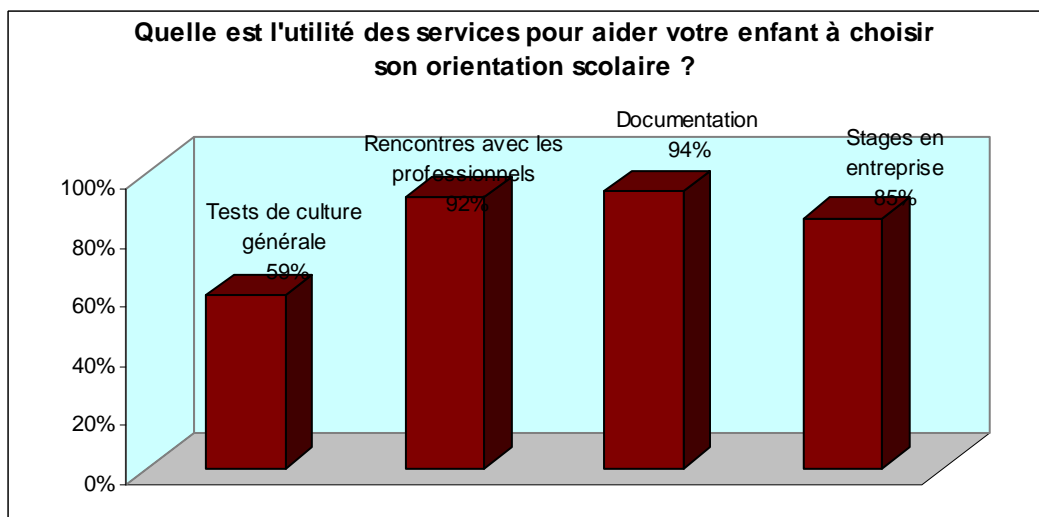
De façon générale, ce sont les catégories socioprofessionnelles favorisées qui expriment le plus d'insatisfaction quant à l'information donnée par l'équipe éducative sur les possibilités d'orientation, qui se sentent le moins sollicitées par l'équipe éducative dans le choix, qui pensent que la décision de leur enfant n'est pas prise en compte et qui jugent que l'équipe éducative n'accompagne pas l'enfant. Les catégories intermédiaires émettent un point de vue plus nuancé : elles estiment que l'équipe éducative les implique, plus que les autres CSP, dans le choix de leur enfant et que l'équipe accompagne l'enfant. Enfin, ce sont les catégories modestes qui expriment le plus de satisfaction quant au rôle de la communauté éducative en matière d'information, d'implication et d'accompagnement.

#### **Perception des rôles de l'équipe éducative selon les catégories socioprofessionnelles**

	<b>CSP+</b>	<b>CSP intermédiaires</b>	<b>CSP-</b>	<b>Sans activité</b>
<b>Vous informe sur les possibilités d'orientation</b>	5%	7%	<b>25%</b>	3%
<b>Vous implique dans le choix d'orientation</b>	9%	12%	28%	3%
<b>Prend en compte le choix de l'enfant</b>	11%	12%	34%	3%
<b>Accompagne l'enfant dans son choix</b>	7%	10%	20%	3%

#### ***Documentation et rencontres avec des professionnels : deux moyens essentiels***

Comment sont jugés les services pour aider les enfants à choisir leur orientation scolaire ? Ce qui semble d'abord utile aux parents, c'est la documentation (94%), type brochure ONISEP ainsi que les rencontres avec les professionnels (92%) puis les stages en entreprise (85%). En revanche, les tests de culture générale sont estimés moins utiles (59%).



(Les réponses à cette question ont été recodées en deux modalités utile/pas utile)

Les rencontres avec les professionnels et les stages en entreprise sont jugés moins utiles par les catégories aisées et plus utiles par les milieux défavorisés et les catégories intermédiaires. Toutefois les parents expriment des avis partagés sur les stages qui peuvent être difficiles à trouver ou « *mal adaptés* ». Les stages sont jugés indispensables par certains parents uniquement si le choix s'oriente vers la filière professionnelle<sup>19</sup>. Les rencontres avec les professionnels sont jugées essentielles par ceux dont l'enfant le plus jeune a moins de 11 ans, de 11 à 14 ans et de 15 à 17 ans. Quant aux stages en entreprise, ils sont jugés utiles par ceux dont l'enfant benjamin a de 11 à 14 ans et de 15 à 17 ans. Les rencontres avec les professionnels et les stages en entreprise constituent deux moyens estimés nécessaires tout notamment par ceux qui ont eu une orientation librement choisie.

### **Perception de l'utilité des services d'aide à l'orientation par les parents en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle**

	CSP+	CSP intermédiaires	CSP-	Sans activité
<b>Tests de culture générale</b>	<b>16%</b>	9%	29%	<b>5%</b>
<b>Rencontres avec les professionnels</b>	16%	<b>18%</b>	<b>53%</b>	5%
<b>Documentation</b>	20%	19%	50%	5%
<b>Stages en entreprise</b>	14%	<b>17%</b>	<b>50%</b>	5%

*Lecture :* 16% des parents interrogés et qui sont cadres jugent utiles les tests de culture générale.

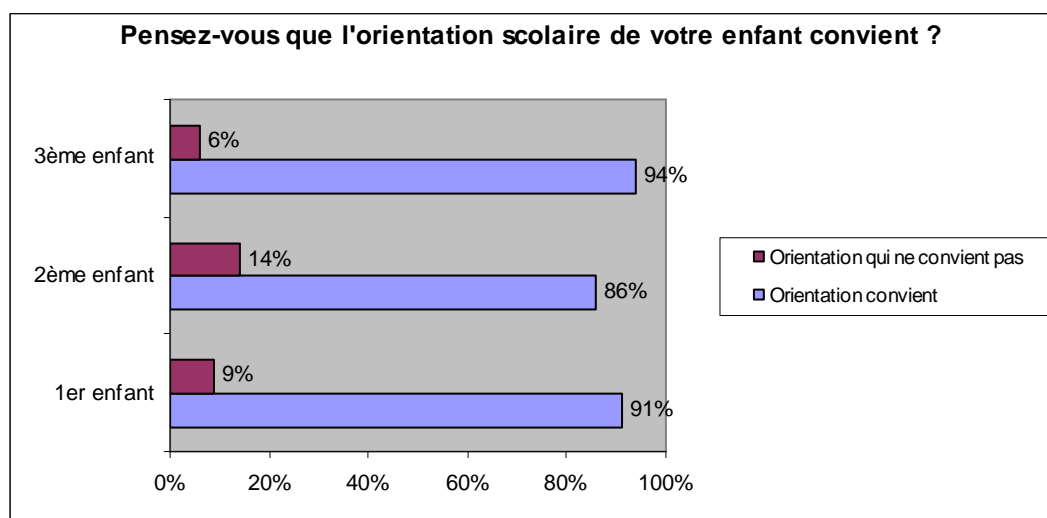
<sup>19</sup> Les stages en entreprise sont considérés comme une aide décisive au choix notamment par les jeunes scolarisés en lycées professionnels d'après les résultats de l'enquête menée par Yvette Grelet, Claudine Romani et al. (*Les choix d'orientation à l'épreuve du temps*. Rapport pour la DESCO, Net, Doc n°42, CEREQ, 2008. <http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-42.pdf>)

Les tests, estimés indispensables par les catégories aisées et les inactifs, sont jugés inutiles par ceux qui disent avoir eu une orientation librement choisie et utiles par ceux qui ont, ou ont eu, une orientation par défaut. Ce sont les parents se sentant en difficulté qui pensent que les tests sont essentiels.

On note un lien entre l'évaluation de l'utilité de ces services et le manque d'information. Ce sont les parents qui manquent d'information qui jugent profitables les rencontres avec des professionnels et les stages en entreprise. Retenons enfin que les parents qui jugent utiles ces deux services ont des enfants dont l'orientation a été librement choisie.

### III. Un avis globalement positif sur le choix d'orientation

Dans l'ensemble, les parents estiment que l'orientation de leurs enfants leur convient. Les chiffres diffèrent peu selon le rang de l'enfant dans la fratrie. Le graphique ci-dessous illustre les résultats à cette question (n°15) recodée de façon simplifiée en deux modalités (oui/ non), les non-concernés ne sont pas pris en compte.



Les familles monoparentales, quelle que soit la place de l'enfant, disent plus que les autres que l'orientation de leur enfant ne convient pas.

**Type de familles et sentiment que l'orientation convient  
(pour le premier enfant)**

	Familles biparentales	Familles monoparentales
Orientation ne convient pas	6%	4%
Orientation convient	78%	12%

*Lecture : 4% des familles interrogées et qui sont monoparentales estiment que l'orientation de leur premier enfant ne convient pas.*

**Type de familles et sentiment que l'orientation convient  
(pour le second enfant)**

	Familles biparentales	Familles monoparentales
Orientation ne convient pas	9%	5%
Orientation convient	78%	8%

*Lecture : 5% des familles interrogées et qui sont monoparentales estiment que l'orientation de leur second enfant ne convient pas.*

Les parents pensant que l'orientation scolaire de leur enfant convient sont ceux qui estiment que l'orientation a été choisie librement. Rajoutons que les parents déclarant que l'orientation de leur enfant ne convient pas sont ceux qui s'estiment en difficulté pour accompagner leur enfant. Ces résultats ne valent que pour le premier enfant.

Les parents estimant que l'orientation ne convient pas à l'enfant sont ceux qui ont des enfants scolarisés en lycée professionnel.

Enfin, quel que soit le rang de l'enfant, les catégories intermédiaires et les personnes sans profession sont celles qui disent plus que la moyenne que l'orientation scolaire de leur enfant ne convient pas. Cadres et employés se rejoignent en déclarant que l'orientation scolaire de leur enfant est satisfaisante.

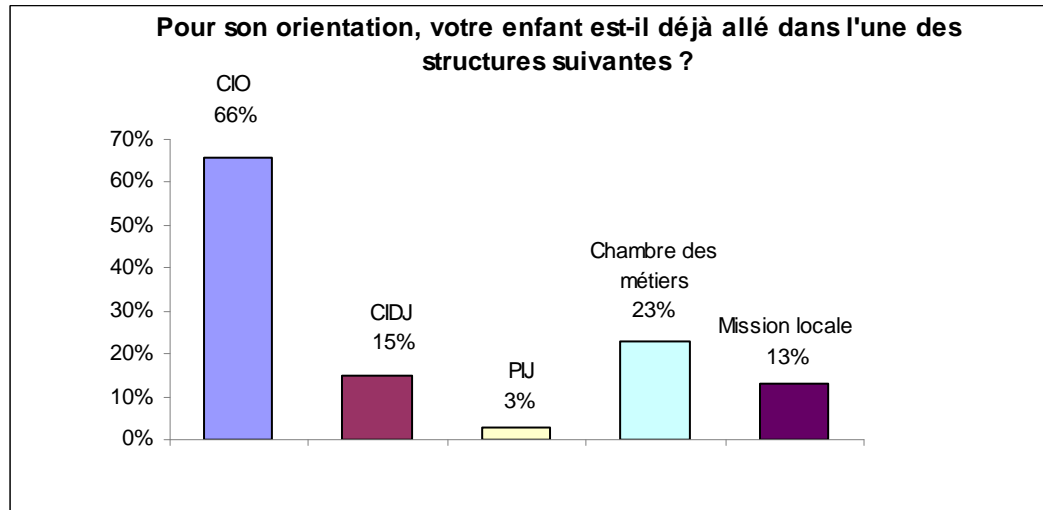


## 4<sup>ème</sup> partie

### Réflexion des familles sur les dispositifs d'aide à l'orientation scolaire

#### I. Connaissance des aides : la prépondérance du CIO

Les deux tiers des enfants des enquêtés ont fréquenté un Centre d'information et d'orientation (CIO) puis la Chambre des métiers pour un petit quart d'entre eux (23%). La Mission locale, qui n'accueille pas le public scolaire mais les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi et/ou de formation, est fréquentée par 13% des enfants des enquêtés et le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) par 15%. Seul, le Point d'information jeunesse (PIJ) demeure une structure peu connue et fréquentée de façon marginale (3%). Des réponses individuelles font part d'autres organismes comme Pôle Emploi ou le bureau de la Marine militaire ou bien encore les portes ouvertes organisées par certains établissements scolaires.



Un certain nombre de facteurs influencent la fréquentation de ces structures d'orientation.

On peut commencer par citer les catégories socioprofessionnelles. Les classes modestes disent plus que les autres fréquenter la Chambre des métiers et la Mission locale

alors que le CIDJ est un lieu qu'elles ne fréquentent pas. Les résultats par niveau de diplôme montrent bien que ce sont les personnes titulaires d'un bac plus cinq qui se rendent au CIDJ.

### Fréquentation des différentes structures d'orientation en fonction de la catégorie socioprofessionnelle

	CIO	CIDJ	Chambre des métiers	Mission locale
<b>CSP+</b>	14%	<b>4%</b>	1%	1%
<b>CSP intermédiaires</b>	13%	<b>6%</b>	1%	0%
<b>CSP-</b>	36%	4%	<b>20%</b>	<b>11%</b>
<b>Sans activité</b>	3%	1%	1%	1%

*Lecture : 4% des parents interrogés et qui sont des cadres ont fréquenté le CIDJ.*

Le nombre d'enfants est en lien avec le fait de se déplacer dans ces structures d'aide à l'orientation : ce sont les familles nombreuses (avec trois enfants et plus) qui se déplacent en particulier au CIO et à la Mission locale.

L'âge de l'enfant le plus jeune influence la fréquentation de ces lieux d'information : ceux qui se rendent au CIO sont ceux dont l'enfant le plus jeune a entre 15 et 17 ans ainsi que 18 et 25 ans. Ceux qui fréquentent la Chambre des métiers sont ceux dont le plus jeune enfant a entre 11 et 14 ans. Pour la Mission locale, ce sont ceux qui disent avoir le plus jeune entre 11-14 ans.

Le sentiment d'être en difficulté agit également sur le fait de se déplacer dans ces lieux d'information. Les parents qui vont au CIO, à la Chambre des métiers et à la Mission locale se sentent en difficulté dans l'orientation scolaire de leurs enfants mais pas ceux qui vont au CIDJ.

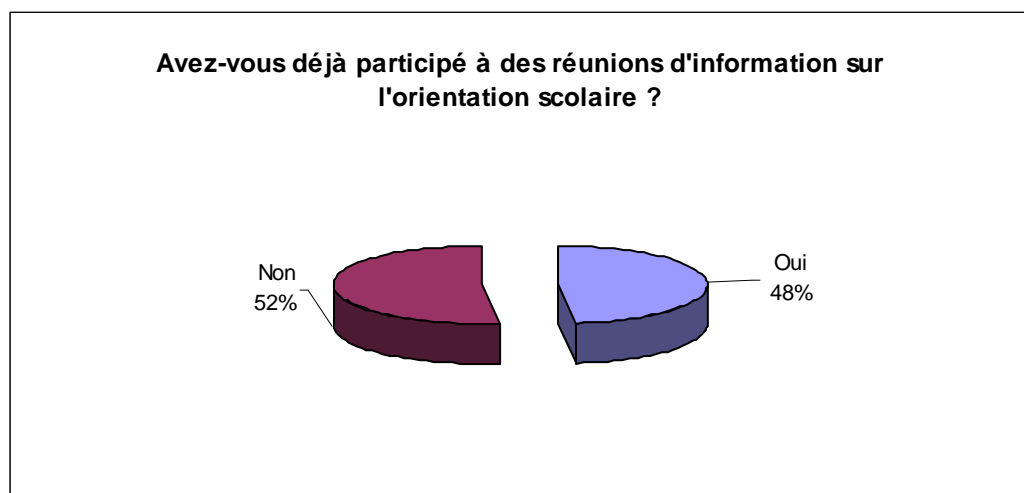
Ce sont les familles qui estiment manquer d'information qui disent se rendre à la Chambre des métiers ainsi qu'à la Mission locale.

Enfin, les parents qui disent fréquenter le CIO, la Chambre des métiers et la Mission locale déclarent plus souvent avoir un enfant avec des difficultés scolaires alors que ce n'est pas le cas de ceux qui se rendent au CIDJ.

## II. Recours aux aides et aux dispositifs

### **Un parent sur deux participe aux réunions**

Quasiment un parent sur deux a déjà participé à des réunions d'information pour l'orientation scolaire.



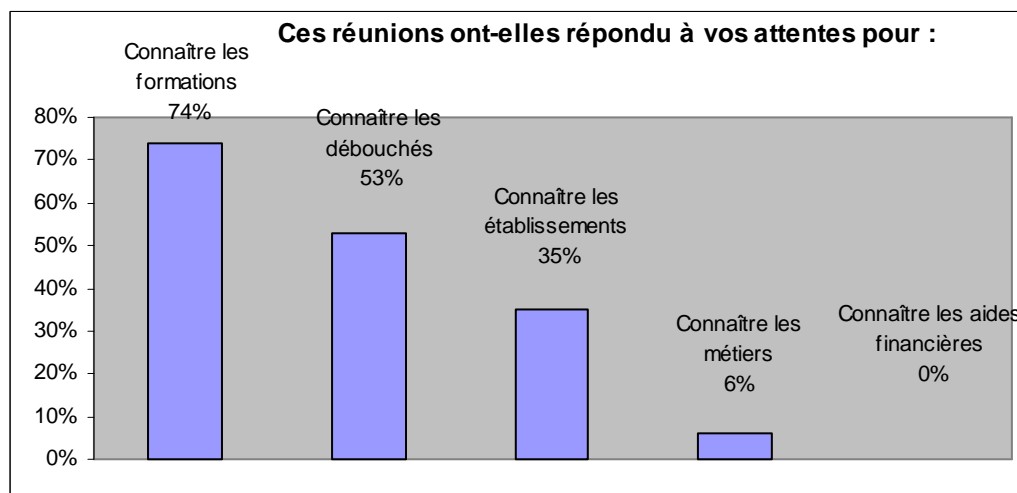
Les parents qui participent aux réunions sont sans surprise ceux qui déclarent manquer d'information et qui ont plutôt une opinion positive de l'équipe éducative. Les parents qui ont déjà participé à des réunions d'information sur l'orientation scolaire sont aussi ceux qui impliquent un conseiller dans l'orientation de leurs enfants. Ce sont plutôt des parents issus des classes intermédiaires et des milieux modestes, ils ont plus souvent deux enfants. *A contrario*, les parents qui ne fréquentent pas ce type d'assemblées sont ceux dont l'enfant a une orientation par défaut et qui n'impliquent personne dans l'orientation.

### **Participation aux réunions d'information sur l'orientation en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents**

	CSP+	CSP intermédiaires	CSP-	Sans activité
Ne participe pas aux réunions d'information sur l'orientation	14%	4%	25%	4%
Participe aux réunions sur l'orientation	7%	16%	29%	1%

### **Des parents en quête d'informations sur les formations**

Ces réunions avaient d'abord pour objet de connaître les formations (74%) puis les débouchés (53%) et enfin les établissements (35%). La connaissance des métiers demeure marginale (6%) et aucun parent ne cite la connaissance des aides financières.

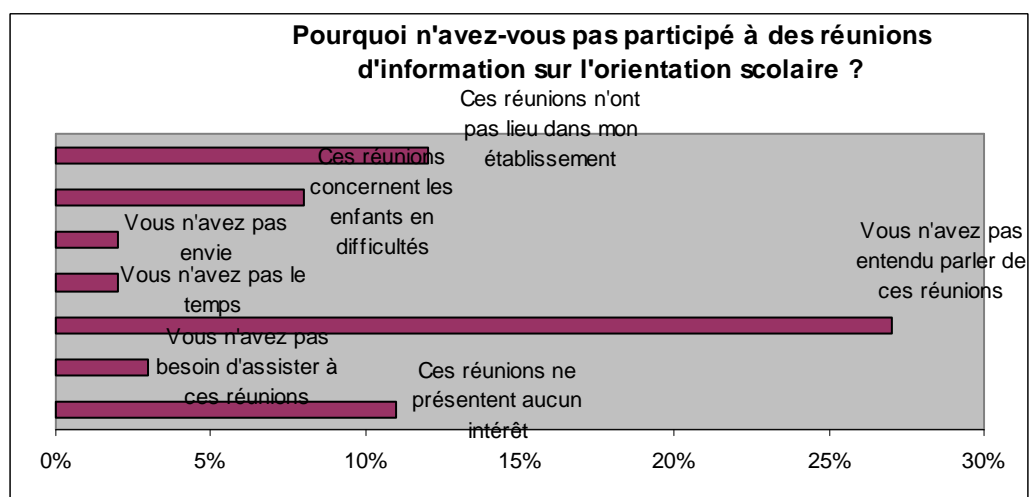


Il y a un lien entre ces attentes et le fait d'avoir un enfant avec des difficultés scolaires : les parents qui disent avoir pour attentes des informations sur les formations et les débouchés sont ceux qui ont un enfant avec des difficultés scolaires.

Les attentes sont différentes selon le milieu social d'appartenance : connaître les débouchés est plutôt un désir des catégories socioprofessionnelles modestes et des inactifs, connaître les établissements est un souhait des classes aisées et des milieux modestes.

Quand les parents n'ont pas participé à ces réunions, c'est parce qu'ils n'en ont pas entendu parler (27%), parce qu'elles n'ont pas lieu dans l'établissement dans lequel est scolarisé leur enfant (12%) ou bien parce qu'ils estiment que ces rencontres ne présentent aucun intérêt (11%) et enfin parce que certains parents estiment que cela concerne plutôt les enfants en grandes difficultés scolaires (8%). Les réponses « vous n'avez pas besoin d'assister à ce type de réunion » (3%), « vous n'avez pas le temps » (2%) et « vous n'avez pas envie » demeurent marginales.

L'analyse des réponses « autres » montrent des éléments intéressants. Les parents estiment que les réunions n'ont pas répondu à leurs attentes pour diverses raisons. D'abord, ils pensent que l'information qui leur est donnée n'est pas assez précise (pas de date d'inscription, aucune information sur les démarches administratives à effectuer par exemple) et demeure trop générale. Ils jugent ensuite que l'information distribuée est incomplète : pour certains parents, ces réunions n'abordent que la filière générale. On comprend alors qu'ils se sentent illégitimes voire disqualifiés dans ce type d'assemblée. Au final, certains parents émettent un jugement sévère sur les agents de l'Education nationale qualifiés « *d'incompétents* ». Signalons enfin que certaines familles déclarent ne pas avoir pu participer à ce type de réunion en raison de leurs horaires de travail.



Les parents qui disent que les réunions ne présentent aucun intérêt et que ces assemblées sont réservées aux parents d'élèves en grande difficulté sont les catégories favorisées et les professions intermédiaires ainsi que ceux qui vivent en couple. Les familles qui méconnaissent ce type de réunion sont majoritairement issues des milieux modestes, ce sont aussi celles qui ont un niveau d'études égal à la troisième.

Les familles prétendant que les réunions ne présentent aucun intérêt sont celles qui se sentent en difficulté, qui ont une opinion négative de l'équipe éducative et qui ont le sentiment d'une orientation par défaut pour leur enfant.

On remarque que les familles déclarant que ce type de réunion s'adresse aux élèves en grande difficulté sont elles-mêmes en difficulté, ont une opinion négative de l'équipe éducative, ont le sentiment d'une orientation par défaut et ont un enfant présentant des problèmes scolaires.

## Conclusion

Les résultats de l'enquête montrent que, pour une grande partie des parents, une orientation scolaire réussie vise avant toute chose la réalisation de soi. Pour y arriver, les familles discutent et dialoguent avec l'enfant et n'imposent plus leur choix de façon autoritaire. Tous les parents interrogés s'impliquent dans le processus d'orientation même s'il est source d'angoisse, de stress et d'interrogation. En aucun cas, les parents expriment désintérêt, désinvolture ou sont démissionnaires. Les parents des milieux populaires sont notamment les premiers à s'investir dans le processus d'orientation, ils accordent une importance particulière à la réussite scolaire de leurs enfants et à leur future insertion professionnelle.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme Internet sont les premières sources d'informations utilisées par les parents. Une grande partie des familles exprime justement manquer d'information qu'elles vont quérir dans les salons d'étudiants, lors de rencontres avec des professionnels, à la Chambre des métiers et à la Mission locale.

Un ensemble de parents se distingue des autres par les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent dans le processus d'orientation : ils s'estiment dans l'embarras pour accompagner leur enfant, connaissent du stress, de nombreuses interrogations et inquiétudes. Ils ont, plus que les autres, un enfant avec des problèmes scolaires et l'orientation de ce dernier s'est faite par défaut. Ces parents se sentant en difficulté sont aussi ceux qui déclarent avoir un enfant en lycée professionnel. Outre le recours au réseau familial, ils font appel plus souvent aux services d'un conseiller (conseiller d'orientation psychologue ou professeur principal). Leur mode d'implication est pourtant divers : ils aident à l'inscription dans une école, aident à la découverte du monde du travail et à la recherche d'une entreprise pour une formation en alternance. Ce sont ceux qui fréquentent le CIO, la Chambre des métiers et la Mission locale. On remarque que cet ensemble de parents se sentant en difficulté sont plutôt les parents les moins diplômés.

Autre groupe apparaissant dans cette enquête comme en situation de vulnérabilité, ce sont les familles monoparentales qui ont plus que les autres un enfant dont l'orientation s'est faite par défaut et qui ne convient pas. Elles déclarent également manquer d'information.

C'est le plus souvent au moment fixé par l'école pour le choix d'orientation et lorsque l'enfant aborde de lui-même ce sujet, que les parents s'interrogent pour la première fois sur l'orientation. Les éléments essentiels pour les parents dans le choix d'orientation scolaire sont d'abord le respect des attentes de l'enfant, ses performances scolaires et ses aptitudes.

La documentation, les rencontres avec les professionnels et les stages sont des services jugés globalement utiles par les parents. Deux organismes sont surtout fréquentés par les familles : les CIO et la Chambre des métiers, cette dernière l'est principalement par les familles modestes. Un parent sur deux a aussi participé à des réunions d'information pour l'orientation scolaire dont il attend des informations sur les formations en général.

Dans l'ensemble, les parents estiment que l'orientation de leurs enfants leur convient tout à fait quel que soit le rang dans la fratrie. La majorité des parents pensent toutefois que l'équipe éducative, dont les parents n'ont pas, loin s'en faut, une image positive, prend en compte le choix d'orientation de l'enfant. Les parents sont plus critiques quant à l'information qui leur est donnée sur les possibilités d'orientation, l'accompagnement mis en œuvre par la communauté éducative et le respect de leur implication dans le choix de l'enfant par l'école.

Deux constats déjà mis en avant par de nombreuses recherches sont à rappeler. Les familles ayant un enfant en difficulté scolaire sont plutôt issues des milieux modestes, l'enfant est globalement plus souvent scolarisé en lycée professionnel et en centre d'apprentissage. Dans ces cas, il semble que le choix de l'enfant n'ait pas été un élément déterminant dans son orientation. Enfin, le lycée professionnel apparaît bien dans cette enquête comme une voie qui ne satisfait pas l'enfant, les parents mentionnant plus de difficultés et de conflits.



Le processus d'orientation, fortement déterminé par la position des individus dans la hiérarchie sociale, implique un certain nombre d'acteurs et de services autour de l'institution scolaire. Il semble constituer pour nombre de parents un processus opaque, anxiogène et conflictuel comme si l'école et les parents avaient, dans le domaine de l'orientation scolaire, du mal à se rencontrer.

## **Annexe : Questionnaire**

Mieux vous connaître, c'est mieux vous comprendre, c'est aussi mieux défendre les intérêts des familles.

Avec cette enquête, totalement anonyme, sur l'orientation scolaire, notre préoccupation est de savoir comment vous la vivez au quotidien avec vos enfants, votre rôle, votre implication... **Il faut entendre par orientation scolaire, le fait d'accompagner, d'aider son enfant à trouver les études qui le conduiront vers le métier qu'il aime.**

Répondez à cette enquête de manière anonyme, donnez votre avis et participez à la politique familiale en remplissant ce questionnaire et en nous le retournant dans l'enveloppe T-jointe fournie.

## Partie 1 - Représentation du parcours (orientation scolaire)

### 1) Selon vous, une orientation scolaire réussie c'est : (2 réponses maximum)

- Avoir exploité ses ressources
- Obtenir un diplôme
- Avoir un métier
- Etre épanoui personnellement
- Etre épanoui professionnellement
- Etre indépendant financièrement

### 2) De quelles façons vous impliquez-vous, ou vous êtes-vous impliqués, dans l'orientation scolaire de votre (vos) enfant(s) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Vous échangez avec votre enfant sur son choix d'orientation (aide à la réflexion, mise en garde...)
- Vous recherchez des écoles correspondant au choix d'orientation de votre enfant
- Vous encouragez votre enfant à poursuivre des études longues
- Vous aidez concrètement votre enfant pour son inscription dans les écoles
- Vous aidez votre enfant à découvrir le monde du travail
- Vous aidez votre enfant à rechercher des entreprises pour sa formation en alternance
- Autres, précisez :

### 3) Qui, selon vous, aide ou a aidé le mieux votre (vos) enfant(s) dans son (leur) orientation scolaire ? (3 réponses maximum)

- Vous-même ou votre conjoint
- La famille, les amis, les collègues
- Le (la) professeur(e) principal(e)
- Un conseiller d'orientation / psychologue dans un CIO ou à l'école
- Un conseiller d'orientation / psychologue privé
- Personne, mon enfant n'a pas besoin d'aide
- Autres, précisez :

### 4) Quel(s) moyen(s) utilisez-vous, ou avez-vous utilisé, pour accompagner votre enfant dans son orientation ? (Plusieurs réponses possibles)

- La recherche d'informations sur internet
- La fréquentation de salon d'étudiants ou forum de rencontre avec professionnels
- La recherche d'informations dans des magazines ou des revues spécialisées
- La rencontre avec des professionnels au sein de l'établissement scolaire de votre (vos) enfant(s)
- Aucun
- Autres, précisez : ...

### 5) En pensant à votre expérience avec vos enfants, diriez-vous que l'orientation scolaire des enfants, c'est :

(1 réponse par ligne)	Oui beaucoup	Oui un peu	Non pas vraiment	Non pas du tout
Des interrogations	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Des inquiétudes	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Des difficultés	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Du stress	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Une source de conflit	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

### 6) Concernant l'orientation scolaire de votre (vos) enfant(s), vous arrive-t-il, ou vous est-il arrivé, de rencontrer des difficultés :

(1 réponse par ligne)	Très souvent	Assez souvent	Rarement	Jamais
Pour rassurer votre enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Pour encourager votre enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Pour renseigner votre enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Pour conseiller votre enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

7) D'une manière générale, pensez-vous avoir, ou avoir eu, toutes les informations nécessaires pour bien conseiller votre (vos) enfant(s) dans son (leur) orientation scolaire ?

- Oui tout à fait → Passez en q8
- Oui plutôt → Passez en q8
- Non pas vraiment
- Non pas du tout

7b) Si non, quelles sont celles qui vous manquent ou vous ont manqué le plus ?  
(Plusieurs réponses possibles)

- Manque de connaissance sur les formations existantes
- Manque d'information sur les filières professionnelles existantes
- Manque d'information sur les filières porteuses en matière de débouchés
- Manque d'information sur les métiers existants
- Manque de connaissance sur les structures d'information sur l'orientation
- Manque d'information sur les aides financières
- Autres, précisez :

## Partie 2 - Analyse du choix d'orientation

8) Pour chacun de vos enfants, à quel moment vous êtes-vous interrogés, pour la première fois, sur leur orientation scolaire ?

(1 réponse par ligne)	Au moment fixé par l'école pour le choix d'orientation	Au moment des premières difficultés scolaires	Lorsque les professeurs ont évoqué le sujet d'orientation avec vous	Lorsque votre enfant vous en a parlé	Autre Précisez...
1er enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/> .....
2 <sup>ème</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/> .....
3 <sup>ème</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/> .....
4 <sup>ème</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/> .....
5 <sup>ème</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/> .....

9) Selon vous, quels sont les éléments qui comptent, ou ont compté, le plus dans le choix d'une orientation scolaire ? (3 réponses possibles)

- Les résultats scolaires de l'enfant
- Les capacités de l'enfant
- Le choix de l'enfant
- Le choix des parents
- L'opinion de l'équipe éducative
- La place disponible dans les établissements
- La proximité de l'établissement
- Le coût de la scolarité ou de la formation
- Autres, précisez :

10) En pensant à votre expérience avec vos enfants, diriez-vous que l'équipe éducative :

(1 réponse par ligne)	Oui tout à fait	Oui plutôt	Non pas vraiment	Non pas du tout	Non concerné
Vous informe sur les possibilités d'orientation de votre (vos) enfant(s)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
Vous implique dans le choix d'orientation de votre (vos) enfant(s)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
Prend en compte le choix d'orientation de votre (vos) enfant(s)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
Accompagne votre (vos) enfant(s) dans son (leur) choix d'orientation	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>

11) Concernant l'orientation de votre (vos) enfant(s), diriez-vous que vous avez choisi :

- Plutôt librement
- Plutôt par défaut
- La question ne s'est pas encore posée

**12) Selon vous, quelle est l'utilité des services suivants pour aider votre (vos) enfant(s) à choisir son orientation scolaire ?**

(1 réponse par ligne)	Tout à fait utile	Plutôt utile	Pas vraiment utile	Pas du tout utile
Les tests de culture générale, de personnalité, d'évaluation	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Les rencontres avec des professionnels	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
La documentation	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Les stages en entreprise	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Autres précisez :				

**Partie 3 – Réflexion des familles sur les dispositifs d'aide à l'orientation**

**13) Pour son orientation, est-ce que l'un de vos enfants est déjà allé dans l'une des structures suivantes ?**

(1 réponse par ligne)	Oui	Non	Ne sait pas
Centre d'information et d'orientation (CIO)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Point info jeunesse (PIJ)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et de l'Industrie	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Mission locale	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Autres précisez :			

**14) Avez-vous déjà participé à des réunions d'information à l'orientation scolaire pour l'un de vos enfants ?**

Oui  Non → Passez en q14c

**14b) Si oui, ont-elles répondu à vos attentes pour : (Plusieurs réponses possibles)**

- Connaître les formations
- Connaître les débouchés
- Connaître les établissements
- Connaître les métiers
- Connaître les aides financières
- Autres, précisez :

**14c) Si non, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)**

- Ce type de réunion ne présente aucun intérêt
- Vous n'avez pas besoin d'assister à ce type de réunion
- Vous n'avez pas entendu parler de ce type de réunion
- Vous n'avez pas le temps
- Vous n'avez pas envie d'aller à ce type de réunion
- Ce type de réunion ne concerne que des enfants en grandes difficultés scolaires
- Ce type de réunion n'a pas lieu dans l'établissement scolaire de mon enfant
- Autres, précisez :

**15) Dans l'ensemble, pensez-vous que l'orientation scolaire de votre enfant lui convient ?**

(1 réponse par ligne)	Oui tout à fait	Oui plutôt	Non pas vraiment	Non pas du tout	Pas encore concerné
1 <sup>er</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
2 <sup>ème</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
3 <sup>ème</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
4 <sup>ème</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
5 <sup>ème</sup> enfant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>

## Partie 4 - Fiche signalétique

S1- Commune d'habitation :

Code postal :

S2- Combien d'enfants avez-vous ? \_\_\_\_\_

S3- Merci de donner leur année de naissance :    Enfant 1 :    Enfant 2 :    Enfant 3 :    Enfant 4 :    Enfant 5 :

S4- Situation actuelle de votre (vos) enfant(s) âgé(s) de plus de 11 ans :

(1 réponse par ligne)	Collège	Lycée général	Lycée professionnel	Apprentissage	Etudes supérieures	Plus scolarisé
Enfant 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

S5- Est-ce que l'un de vos enfants a rencontré des difficultés scolaires ?     Oui     Non

S6- Est-ce que vous vivez ?

- En couple (marié, pacsé, en union libre...) → Famille recomposée     Oui     Non  
 Seul →  Célibataire  
 Veuf (ve)  
 Divorcé(e) ou séparé(e)

### VOUS

S7- Sexe :            (1)  Homme    (2)  Femme

S8- Age :           

### VOTRE CONJOINT (si en couple)

(1)  Homme    (2)  Femme

S9- Niveau du plus haut diplôme obtenu :

	Vous	Votre conjoint
Aucun diplôme	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Certificat d'études primaires, BEPC, brevet des collèges	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
CAP ou BEP	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Baccalauréat ou brevet professionnel	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Diplôme de niveau bac +2	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>

### VOUS

S10- Travaillez-vous ?    (1)  Oui    (2)  Non

S11- Profession :

- CSP :
- (1)  Agriculteur
  - (2)  Artisan, commerçant, chef d'entreprise
  - (3)  Cadre, ingénieur, professeur
  - (4)  Profession intermédiaire
  - (5)  Employé
  - (6)  Ouvrier
  - (7)  Retraité
  - (8)  Sans activité professionnelle

### VOTRE CONJOINT (si en couple)

(1)  Oui    (2)  Non

- (1)  Agriculteur
- (2)  Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- (3)  Cadre, ingénieur, professeur
- (4)  Profession intermédiaire
- (5)  Employé
- (6)  Ouvrier
- (7)  Retraité
- (8)  Sans activité professionnelle

**Nous vous remercions du temps que vous avez eu la gentillesse de nous consacrer**